Olivier Bétourné

LES RÉVOLUTIONNAIRES

Rêves, désirs et engagement à la fin de l'Ancien Régime



Seuil

LES RÉVOLUTIONNAIRES

Du même auteur

Penser l'histoire de la Révolution.
Deux siècles de passion française (avec Aglaia I. Hartig)
Paris, La Découverte, 1989.

La Vie comme un livre.
Mémoires d'un éditeur engagé
Paris, Philippe Rey, 2020.

L'Esprit de la Révolution française
Paris, Éditions du Seuil, 2022.

La Mort du Roi.
Louis XVI devant ses juges et face à l'Histoire
Paris, Éditions du Seuil, 2024.

OLIVIER BÉTOURNÉ

LES RÉVOLUTIONNAIRES

Rêves, désirs et engagement à la fin de l'Ancien Régime

ÉDITIONS DU SEUIL
*57, rue Gaston-Tessier, Paris XIX^e^*

ISBN 978-2-02-161995-9

© Éditions du Seuil, septembre 2026

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Ce livre ne peut être reproduit ni utilisé à des fins d'entraînement de systèmes d'intelligence artificielle. La fouille de textes et de données est interdite conformément à l'article 4(3) de la Directive (UE) 2019/790.

www.seuil.com

Pour Gabor, Pernette et Louison

Introduction

La fabrique du rêve et des ambitions

Comment naît le désir de Révolution[1] ? De quoi est-il donc fait ?

Tel est le sujet de ce livre. Sa forme : une enquête sur le rêve et les ambitions de ceux qui s'engagèrent à la fin de l'Ancien Régime au nom de la liberté et de l'égalité.

Les instituteurs de la France moderne auraient donc encore quelque chose à nous dire ? Et pourquoi avoir tant attendu pour livrer leurs derniers secrets ? C'est que nous savons mieux les écouter. La retombée des passions conditionne la qualité de l'écoute : pour entendre chuchoter l'intime et murmurer la blessure, il y faut du calme, cet écart au monde qui laisse entendre dans la souffrance de l'autre l'écho des siennes propres.

Cette fois, il ne s'agira donc pas de sonder l'économie ou la société, ni de scruter le cortège des idées qui enflammèrent les foules. Cette fois, c'est à la personnalité des acteurs eux-mêmes que je m'attacherai, à cette chimie des passions qui fit de leurs désirs le chaînon décisif de la rencontre entre ce qu'ils furent et l'histoire.

Mais si recueillir l'aveu requiert d'abord une bonne écoute, il y faut aussi des instruments adaptés. Or, ceux-ci ont beau avoir été mis à la disposition des historiens il y a plus d'un siècle, nous n'en avons pas fait grand-chose. Tant et si bien que l'historiographie de la Révolution est passée sans la voir à côté de la fabrique du désir de refondation.

1. Hommage soit rendu, en ouverture de ce livre, à Ernest Labrousse, figure jaurésienne de l'école historique française dont on lira notamment : « 1848-1830-1789. Comment naissent les révolutions ? », in *Actes du congrès historique du centenaire de la Révolution de 1848*, Paris, PUF, 1948, p. 1-20.

Non pas que le XIXe siècle se soit désintéressé de la personnalité du sujet agissant, c'est même tout le contraire. L'homme, la femme, ce sont eux qui font l'histoire, affirme le siècle de Victor Hugo. À charge pour l'historien de déceler la logique de leur action.

Sous la Restauration, Adolphe Thiers et Auguste Mignet s'emploient à prophétiser l'inévitable retour de la liberté, leur plus cher désir. Dans le récit qu'ils proposent de son couronnement en 1789, ils ne cachent pas que leur préférence va à ceux des acteurs que la *nécessité* de l'histoire a placés du bon côté de la barricade : Mirabeau, La Fayette, Bailly, Barnave, les frères Lameth. Et puis il y a les autres, les chantres de la Terreur, dont Robespierre est la figure symbolique. Mais sous la plume des deux historiens libéraux, tous les acteurs, héros comme antihéros, sont emportés dans une même tourmente, fruit de la montée en puissance des « classes moyennes » portées par une aspiration profonde à la liberté. La nécessité de la violence, de la Terreur, du 18 Brumaire, Thiers et Mignet n'en disconviennent pas. Mais par-delà ce « mal nécessaire » la Révolution est accomplissement de la liberté, ils n'en démordront pas non plus, et les historiens se doivent de légitimer cet horizon « fatal ». Bien entendu, en vertu de cette idéalisation du sens de l'histoire, les acteurs de la Révolution ne sont que les instruments de l'*idée.* Et dans cette perspective, leur personnalité profonde importe peu[1].

Les romantiques brisent cette machinerie trop bien huilée. Avec eux, le moi s'impose à la fatalité, le sens de l'histoire se perd dans la brume des passions, le héros reprend sa place au cœur de la tragédie. On pense bien sûr à Michelet. À Louis Blanc aussi. Mais le sujet de l'histoire, chez Michelet par exemple, c'est le lâche ou le courageux, l'homme passif ou l'intrépide, ce « caractère » dont les attendus sont plus ou moins attachés à ses origines familiales et sociales, au choc des circonstances aussi, et cette façon de considérer le comportement de l'homme dans l'histoire relève davantage de ce qu'on appellera bientôt la psychologie des émotions que des théories modernes du

1. Adolphe Thiers, *Histoire de la Révolution française*, Paris, 1823-1827, 10 vol. Auguste Mignet, *Histoire de la Révolution française depuis 1789 jusqu'en 1814*, Paris, 1824, 2 vol. Pour approfondir l'ensemble des questions historiographiques dont il est question dans cette introduction, on pourra se reporter à Olivier Bétourné et Aglaia I. Hartig, *Penser l'histoire de la Révolution. Deux siècles de passion française*, Paris, La Découverte, 1989.

sujet : la structure psychique lui échappe, l'approche romantique de l'acteur demeure trop superficielle pour dire l'être propre[1].

Que dire ensuite d'Alexis de Tocqueville ? Que dire d'Edgar Quinet ? Rien de plus au chapitre de l'exploration des individualités : leurs exceptionnels travaux font peu de place à la connaissance de soi[2].

Plusieurs décennies après les romantiques, Hippolyte Taine s'emploie à déployer une nouvelle façon d'appréhender le sujet de l'histoire. Dans une perspective dite « scientifique », il entreprend de fonder les agissements révolutionnaires sur de prétendues caractéristiques biologiques à partir desquelles il naturalise le comportement humain : sous sa plume, le paysan est un animal sanguinaire, le jacobin un raté, la Terreur le fruit pourri d'intellectuels médiocres et de petits-bourgeois bornés, et la violence des journées révolutionnaires l'expression naturelle de cette « bête immonde vautrée sur un tapis de pourpre » (le peuple). On n'en saura pas davantage, ni sur les reins ni sur les cœurs des acteurs du drame[3].

Le centenaire de la Révolution n'apporte rien de décisif sur ce plan. Certes, les institutions universitaires qui feront la gloire de la République sont alors mises en place ou confortées à l'initiative du grand maître des études révolutionnaires, Alphonse Aulard, premier titulaire de la chaire d'histoire de la Révolution française en 1891. Ce grand universitaire consacrera sa vie à impulser un fécond programme d'édition de sources, à soutenir la recherche érudite et à promouvoir l'histoire savante. Ce n'est évidemment pas rien, et la dette que les historiens ont contractée vis-à-vis de lui est considérable – et loin d'être toujours honorée à sa juste valeur.

Mais l'historiographie « radicale » ne prête aucune attention particulière au sujet de l'histoire : elle concentre son attention sur la

1. Jules Michelet, *Histoire de la Révolution française*, Paris, 1847-1853, 7 vol. ; Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1952, 2 vol. Louis Blanc, *Histoire de la Révolution française*, Paris, 1847-1862, 12 vol.

2. Alexis de Tocqueville, *L'Ancien Régime et la Révolution*, Paris, 1856 ; Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1986 ; *L'Ancien Régime et la Révolution* (œuvre posthume, texte établi et annoté par André Jardin), Paris, Gallimard, 1953, t. 2. Edgar Quinet, *La Révolution*, Paris, 1865, 2 vol. ; Paris, Belin, 1987.

3. Hippolyte Taine, *Les Origines de la France contemporaine*, Paris, 1876-1896, 6 vol. ; Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1986, 2 vol.

politique, sur les affrontements parlementaires notamment, et les acteurs du drame sont étudiés comme autant de supports d'idées[1]. C'est qu'à l'instar des tenants de l'école rationaliste, la plupart des contemporains du fondateur des études savantes consacrent l'essentiel de leur temps à retracer l'enchaînement des causes et des effets qui, du passé vers l'avenir, conduisent *rationnellement* au monde qu'ils ont sous les yeux. Noble intention, sans doute, qui laisse toutefois peu de place à l'exploration de l'intime et du « moi » révolutionnaire.

Avec le XX^e^ siècle, la perspective change complètement. Sans doute la Révolution continue-t-elle d'être majoritairement considérée comme un tout, mais ce tout-là plonge désormais ses racines dans les réalités économiques, cette dimension fondamentale de l'activité humaine qu'Aulard avait complètement négligée. C'est Jean Jaurès, bien sûr, qui inaugure le nouvel élan donné à la recherche[2].

Voici venir le temps des discussions savantes sur la relation dialectique entre infrastructure (économique) et superstructure (politique et idéologique), le temps des recherches sur les fondements économiques de la lutte des classes, des grandes études sur la paysannerie, les classes populaires urbaines, etc. L'espace vital réservé au sujet est toujours aussi mince : s'il n'est plus le support de la nécessité historique (Thiers et Mignet), biologique (Taine), politique (Aulard), il n'en est pas mieux considéré par la recherche : en tant qu'homme (ou femme) *appartenant* d'abord à sa *classe*, seules ses origines sociales méritent d'être véritablement considérées si l'on veut comprendre la logique de son action et sa « psychologie ».

Pendant toutes ces décennies, l'économisme dominant aura fait passer à l'arrière-plan les recherches contemporaines en psychiatrie dynamique, tous ces travaux qui, depuis un demi-siècle au moins, s'efforçaient de décrire les maladies de l'âme, au premier rang desquels, bien sûr, les découvertes conceptualisées par Sigmund

1. Alphonse Aulard, *Histoire politique de la Révolution française*, Paris, 1901.

2. Jean Jaurès, *Histoire socialiste de la Révolution française*, Paris, 1901-1904, 4 vol. ; Paris, Messidor / Éditions sociales, 1968-1973, 7 vol. Georges Lefebvre, à sa suite, creusera le sillon de l'école dite « classique » de la Révolution : *La Révolution française* (1951), Paris, PUF, 1953. Il sera suivi par les principaux chercheurs universitaires dans la seconde moitié du XX^e^ siècle.

Freud[1]. Ce n'est pas le lieu ici de s'attarder sur cet oubli, le travail a été fait[2].

Il faut attendre les années 1970 pour que s'annonce un nouveau changement de paradigme et que l'histoire *culturelle* défie l'économisme dominant. Le structuralisme et le marxisme dans les sciences humaines ont amorcé leur déclin, la « nouvelle histoire » renouvelle les problématiques en émancipant la recherche historique de ses objets fétiches : rapports de production, rapports de classes, conscience de classe, etc. Michel Vovelle sera le prophète de l'orientation nouvelle. Non pas que le professeur d'Aix-en-Provence conteste l'importance ou l'intérêt des travaux du passé, mais son impatience à ouvrir de nouveaux chantiers à l'histoire-problème le conduit à multiplier lui-même les recherches sur la déchristianisation, sur la mort, sur la fête, sur les mentalités. Les exigences de l'histoire sociale auront beau être pleinement satisfaites par l'audacieux pionnier, les gardiens du temple marxiste ne lui pardonneront pas d'avoir déserté les voies rapides tracées par la vieille Sorbonne pour s'attarder sur les sentiers du temps long. Georges Lefebvre avait initié l'ouverture de la recherche aux mentalités, Ernest Labrousse avait encouragé les chercheurs à poursuivre dans cette voie à l'aide des outils de l'histoire sérielle et quantitative, Vovelle, à leur suite, installe une véritable bifurcation historiographique au cœur des institutions révolutionnaires[3]. Pour autant, le sujet de l'action historique,

1. Voir Henri F. Ellenberger, *Histoire de la découverte de l'inconscient* (1970), Paris, Fayard, 1994. C'est l'époque où le stimulant travail biographique d'un écrivain comme Stefan Zweig est considéré avec condescendance comme une contribution « littéraire » (comprendre : « non scientifique ») à la connaissance de certains personnages de la Révolution tels que Marie-Antoinette (1932) et Fouché (1929).

2. Voir Élisabeth Roudinesco, *Histoire de la psychanalyse en France*, Paris, Seuil, 1986, 2 vol., t. 1 (1982) 1885-1939, t. 2 (1986) 1925-1985 ; nouv. éd. coll. « Points », 2023, 2 vol. (1. 1885-1939 ; 2. 1928-2022).

3. En témoigne notamment *Mourir autrefois. Attitudes collectives devant la mort aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles*, Paris, Seuil, 1974. Bien entendu, Michel Vovelle ne fut pas le seul à s'engager dans cette voie. Roger Chartier, notamment, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales puis titulaire de la chaire « Écrit et cultures dans l'Europe moderne » au Collège de France à partir de 2006, publia à la même époque de passionnantes études savantes sur le livre, la lecture et l'édition sous l'Ancien Régime (et antérieurement), tandis qu'aux États-Unis, Robert Darnton, professeur à Princeton, explorait de son côté l'univers de la lecture et de l'édition au XVIII^e^ siècle, et que Lynn Hunt, professeur à Berkeley, à Philadelphie puis à Los Angeles, enrichissait avec brio les nouvelles voies ouvertes par l'histoire culturelle et sociale à la connaissance de la Révolution et de l'histoire des femmes.

le révolutionnaire en sa subjectivité, demeurait toujours aussi seul : les historiens, qu'ils fussent de l'ancienne école ou de la nouvelle, ne s'y intéressaient toujours pas.

Tandis que Vovelle agissait aux marges de l'historiographie dominante, les institutions officielles furent prises d'assaut par les équipes de François Furet installées à la sixième section de l'École pratique des hautes études[1]. Furet s'employa avec vigueur à opposer aux canons économistes et érudits de la vieille Sorbonne une histoire « interprétative », « politique », « conceptuelle », centrée sur les « idées »[2]. Premier visé : Albert Soboul, titulaire de la chaire depuis 1967 et gardien vigilant des institutions[3]. Mais Vovelle et ses nouveaux chantiers étaient ciblés, eux aussi. Pris en tenaille entre téléologie libérale (la Terreur est contenue dans 1789) et téléologie marxiste (1793 anticipe 1917), l'« homme révolutionnaire » demeurerait le grand oublié de la recherche historique jusqu'à la fin de la guerre froide… au moins[4].

La Révolution française ne fut pas la seule spécialité, ni l'histoire en général la seule discipline, à bouder les apports de la théorie du sujet. La fermeture de l'université à la conceptualité freudienne, par exemple, est une affaire bien française : c'est par la médecine et par la littérature que le freudisme a été introduit en France, sans jamais parvenir à se faire une place dans les institutions savantes mises en place par l'école « rationaliste », plus sensible à la sociologie et à la sociologie historique, à la psychologie le cas échéant, qu'à la psychanalyse[5]. On aurait pu penser que les apports de la théorie freudienne, notamment, auraient stimulé les historiens à l'heure du retour du sujet à l'avant-scène des préoccupations politiques et sociales à la fin du

1. Devenue École des hautes études en sciences sociales en 1975.

2. Voir François Furet, *Penser la Révolution française*, Paris, Gallimard, 1978.

3. De ce maître érudit et exigeant, qui fut le mien aussi, on lira le *Précis d'histoire de la Révolution française* (1962), Paris, Gallimard, 1988 et coll. « Tel », et surtout *Les Sans-Culottes parisiens de l'an II. Mouvement populaire et gouvernement révolutionnaire (2 juin 1793-9 thermidor an II)* (1958), Paris, Clavreuil, 1958 et 1962.

4. Le nombre croissant de biographies publiées chaque année depuis les années 1970 n'invalide en rien ce constat.

5. Élisabeth Roudinesco (*op. cit.*) a rapporté les circonstances qui ont entouré l'introduction de la psychanalyse en France par une double voie, médicale et littéraire, ainsi que les conditions historiques et intellectuelles dans lesquelles la tradition universitaire française a fermé ses portes à la découverte freudienne.

siècle dernier. Or, c'est le contraire qui s'est produit : un verrouillage bien étanche a été installé aux portes de la discipline. Tant et si bien que l'historiographie contemporaine, si elle prend légitimement en compte l'histoire des idées et l'étude des structures économiques et sociales, demeure imperméable à la découverte de l'inconscient et des souffrances psychiques propres à la condition humaine.

Il est juste, toutefois, de signaler qu'un certain nombre de francs-tireurs avaient ouvert des brèches dans la forteresse rationaliste. Ainsi, Claude Mazauric, dans sa préface à l'édition des *Œuvres* de Robespierre, manifesta un intérêt soutenu pour l'« existence intime » de la personne de l'Incorruptible. Souscrivant à la critique de « l'illusion biographique qui conduit à donner cohérence subjective à l'existence d'individus humains que le poids des structures objectives et des habitus collectifs, le mouvement conjoncturel du temps, tirent à hue et à dia, au gré des configurations de l'histoire », Mazauric, dont le travail s'inscrivait clairement dans la tradition jaurésienne, n'hésitait pas à recommander à son lecteur de considérer la « carence paternelle » de Robespierre, son état de « père de substitution » de sa sœur Charlotte et de son frère Augustin, la façon aussi qu'avait eue l'Incorruptible de s'assurer d'un « père idéal » (Rousseau), de prêter attention à la « féminité rassurante » de sa tante et de sa sœur, remarquant encore que « ce fut la Révolution qui fit le révolutionnaire Maximilien et non l'inverse », que « cet homme se changea lui-même en contribuant à changer le monde qui l'avait fait »[1].

C'est dans cet esprit d'ouverture que j'ai entrepris ce livre. Car il doit être bien clair qu'en suggérant de prêter attention à la subjectivité des acteurs de l'histoire, je n'entends pas substituer une explication univoque à une autre, mais enrichir, au contraire, l'inventaire des déterminants historiques. Ce n'est pas la structure subjective qui fait l'histoire, elle n'en est qu'une composante. Mais une composante qu'il faut prendre en compte pour comprendre l'histoire.

Comment faire pour saisir la subjectivité d'un sujet du passé ? La voie d'accès est toute tracée : après avoir entrepris de le libérer de sa

1. Claude Mazauric, présentation générale des *Œuvres* de Robespierre, *in* Maximilien Robespierre, *Œuvres*, Paris, Société des études robespierristes, 1912-2022, 12 vol., reprint 2011 pour les dix premiers volumes, 2011 pour le onzième (inédit), 2022 pour le douzième (inédit), t. 1, p. I-XXIX, citations p. XXII, XXIII, XXIV.

gangue idéologique, il s'agit de le saisir dans son historicité propre, autrement dit dans sa triple détermination – biologique, sociale et psychique. Et c'est précisément à explorer ce continent qu'est consacré ce livre.

Le désir de refondation, dans la seconde moitié du XVIII^e^ siècle, engage une certaine vision de la société, la faculté de se projeter soi-même dans l'avenir, des atouts et des handicaps attachés à la personne des acteurs. Autrement dit des capacités biologiquement constituées (ou héritées), un bagage familial, une culture acquise par la fréquentation de certains lieux de sociabilité (les salons, les loges maçonniques, la Société des Amis des Noirs, etc.), mais aussi une certaine complexion psychique, qui diffère bien sûr d'une personne à l'autre. Car, c'est en vertu de cette complexion que le sujet s'engage dans le procès révolutionnaire. C'est elle ensuite qui subit le choc en retour de l'événement, autorisant l'acteur par lui transformé à en orienter le cours. Dans certaines limites, sans doute, mais parfois de façon décisive. Bref, le sujet de l'histoire est transformé par la Révolution avant d'être en mesure de la transformer à son tour.

Dans cette perspective, je me suis appliqué à extraire de la conduite et des œuvres de douze révolutionnaires de premier plan les traits de leur personnalité propres à leur faire rejoindre le mouvement, à orienter ensuite le courant des événements avant de se voir expulser du cours de l'histoire. On ne s'étonnera pas que la matière principale de l'étude provienne de la correspondance, des journaux intimes, des mémoires, des souvenirs. Mais les textes littéraires, politiques, philosophiques et économiques n'ont pas été négligés pour autant : ils recèlent souvent, au détour d'une phrase, telle allusion à telle souffrance, tel effet récurrent d'un traumatisme, tel point de vulnérabilité, telle difficulté existentielle, etc. Il faut y être attentif et entendre, dans l'interstice de l'analyse et de l'enchaînement des idées, les aveux de l'auteur quand il s'y abandonne.

Selon quels critères ai-je procédé au choix des personnes ?

Je me suis décidé pour un cadrage à trois dimensions, estimant qu'on peut être révolutionnaire par son action, par son programme, par ses idées (qui ne produiront leurs effets que bien plus tard).

L'échantillon ne comporte que deux femmes (Manon Roland et Olympe de Gouges) pour dix hommes (Mirabeau, le comte de Clermont-Tonnerre, Barnave, Condorcet, Marat, Danton, Robespierre, Saint-Just, Babeuf, Toussaint Louverture) : on ne saurait s'en étonner, vu l'état d'infériorité civile et politique dans lequel furent tenues les femmes tout au long de la période considérée.

Parmi les douze, on compte logiquement des nobles, des bourgeois, des hommes et des femmes du peuple. L'horizon politique des uns se limite à l'institution de la liberté par l'égalité des droits (tels sont les partisans de la monarchie constitutionnelle), celui des autres appelle une plus ou moins grande réorganisation de la société au nom de l'égalité réelle (tels seront les partisans de la République).

On m'épargnera le reproche d'avoir cédé à la droite en recevant comme « révolutionnaire » le « patriote de 89 », ou à la gauche en honorant de la même épithète le « patriote de 93 ». À rebours des clivages idéologico-politiques, je qualifie de « révolutionnaire » tout engagement contracté au nom de la liberté et/ou de l'égalité en vue de refonder le contrat social. Et comment, par exemple, refuser cette qualité à l'homme qui fut à l'origine de l'émancipation des Juifs de France au prétexte qu'il était profondément monarchiste[1] ?

Une telle approche relève de ce qu'on appelle l'« histoire par en haut ». Il ne saurait en être autrement lorsqu'il s'agit de concentrer l'attention sur l'acteur individuel de l'histoire et que l'enquête, pour aboutir, suppose que celui-ci ait laissé suffisamment de traces écrites sur son action, son programme, ses idées. Mais cette approche n'est nullement incompatible avec l'« histoire par en bas », là où se nouent les grands bouleversements de l'Histoire.

Les récits de vie que je consacre à nos douze personnages croisent, chemin faisant, les grands débats historiographiques qui ont agité la communauté scientifique – Sade et Mirabeau, la vénalité de Danton, le « communisme » de Babeuf, la querelle Danton-Robespierre, la reddition soudaine de Toussaint Louverture à Bonaparte, etc. C'est pourquoi les travaux de référence prennent tout naturellement leur place dans

1. C'est au comte de Clermont-Tonnerre, bien sûr, qu'il est fait ici allusion. J'ai traité ce point de « doctrine » dans *L'Esprit de la Révolution française*, Paris, Seuil, 2022.

ces pages, ainsi que plusieurs essais interprétatifs ou généraux. On trouvera, en fin de volume, la référence bibliographique des œuvres complètes que j'ai utilisées, ainsi que celle des principaux travaux critiques, biographiques ou interprétatifs dont il est fait mention.

Chaque chapitre est doté de son économie propre. Mais l'ensemble a l'ambition de former un tout, et, d'un épisode à l'autre, j'ai pris soin d'éviter les redondances : il eût été dommage, en encombrant la lecture d'inutiles répétitions, d'entraver la dynamique d'un enchaînement d'histoires singulières qui, jusqu'à l'insurrection victorieuse des esclaves à Saint-Domingue, épouse la trajectoire de la Révolution française à travers les rêves, les désirs et les formes d'engagement de ses principaux protagonistes. Révolution libérale, république égalitaire, projet communiste, indépendance des colonies : la matrice historique des deux siècles à venir en France se lit à travers la succession de ces douze récits. Une matrice dont Bonaparte aura interrompu provisoirement le cycle en proclamant que la Révolution était finie.

Chapitre 1

Honoré Gabriel Riqueti, comte de Mirabeau

L'engagement comme pulsion (1749-1791)

Méprisé par un père avare, misanthrope et passablement pervers, négligé par une mère folle, Mirabeau aura multiplié les dettes, les aventures féminines et les séjours en prison. C'est ainsi que le comte de la Bourrasque[1] se sera construit lui-même, sans soutien, à l'ombre de la réprobation publique et dans l'intimité des femmes. Pas un geôlier n'aura résisté au charme de sa conversation, peu de femmes pour ne pas succomber à la puissance de sa laideur et au timbre de sa voix. La prison aura entretenu dans ce cœur ardent l'orgueil des persécutés de noble ascendance, terreau d'un goût immodéré pour la gloire que révélera la Révolution. À sa nouvelle muse, il ne refusera rien : l'audace, il la cultivera jusqu'à la mort. Et l'événement révolutionnaire, en feignant d'ouvrir à son exceptionnel talent oratoire l'attention du genre humain, l'autorisera à espérer une réhabilitation complète aux yeux des hommes, lui qui, jusqu'alors, n'avait aspiré qu'au pardon de son père. À cet homme d'âge mûr qui doutait de lui, la Révolution aura finalement proposé d'unir sa légende à la sienne. Mirabeau l'aura prise sur-le-champ, sans calcul, sans préventions, convaincu que lui seul saurait honorer sa convulsive beauté.

1. Sobriquet dont l'affublent son père et son oncle dans leur correspondance.

Honoré Gabriel Riqueti, comte de Mirabeau, était né le 9 mars 1749 au château du Bignon, près de Montargis, l'aîné des cinq enfants survivants d'un couple qui en aura eu onze. Tête trop volumineuse, pied tordu : son père vit aussitôt dans cet enfant mal formé le fruit gâté du sang « dégénéré » de sa belle-famille, et sans doute le destin de Gabriel se noua-t-il en cet instant puisque le marquis de Mirabeau persécutera toute sa vie celui qu'il ne cessera de regarder comme un être abject, pur produit de la lignée de sa femme, Marie Geneviève de Vassan, fille unique d'une famille noble du Limousin.

C'est que le marquis de Mirabeau, le père de Gabriel, l'*Ami des hommes*[1], se faisait une gloire de sa noble ascendance, d'extraction plus récente pourtant que celle de son épouse et loin d'être aussi « pure » qu'elle : ses ancêtres roturiers, pour se faire anoblir en Provence, avaient tout simplement su manier la *savonnette à vilain* avec plus d'habileté que d'autres, assurant les Riquet, devenus acquéreur du fief de Mirabeau au XVI^e^ siècle, de toute la respectabilité requise[2]. Des origines italiennes ? On le disait, mais pas grand monde pour croire à cette fable si ce n'est Victor lui-même, revendiquant constamment son ascendance florentine. Une famille d'ancienne noblesse d'épée, les Riqueti ? D'habiles généalogistes seront parvenus à en étayer l'hypothèse, mais en un temps où la noblesse, crispée sur ses titres et distinctions, était bien peu soucieuse de vérité historique : les Mirabeau n'auront pas été les seuls à maquiller leurs origines, et aucune famille noblement établie n'aurait trouvé avantage à ce que ses prétentions fussent soumises à expertise. Dans ces conditions, qui aurait trouvé à redire en cette fin de siècle, dans le petit monde des privilégiés de Provence, à ce qu'une belle ambition servie par une stratégie d'alliance matrimoniale opportune eût permis au fief de Mirabeau d'accéder au marquisat sous Louis XIV ? À en croire pourtant l'obstination que mettra le fils de l'Ami des hommes à se faire appeler « Monsieur le Comte » après 1789, à observer la constance avec

1. Victor, le marquis de Mirabeau, publia sans nom d'auteur, en 1756, *L'Ami des hommes ou Traité de la population*, un essai anticipateur des théories physiocratiques dont il se ferait plus tard un fervent adepte et propagateur. C'est ainsi que cet homme vaniteux et franchement intolérant, rendu célèbre par la publication de ce livre, passerait pour un bienfaiteur de l'humanité, se laissant volontiers appeler lui-même « l'Ami des hommes ».

2. Voir Guy Chaussinand-Nogaret, *Mirabeau*, Paris, Seuil, 1982.

laquelle il revendiquera, avant et après l'abolition des privilèges, la noblesse de ses origines, tout invite à penser qu'au moins du côté du rejeton « dégénéré » et pratiquement répudié par son père, cet ancrage nobiliaire n'allait pas de soi : et, de fait, le comte de Mirabeau sera *député du tiers-état* aux États-Généraux.

Le marquis de Mirabeau était à la fois « en avant et en arrière de son temps », suggère Victor Hugo. Car si les thèses de l'Ami des hommes anticipent les théories nouvelles de ceux qu'on appellerait bientôt les « économistes », ses convictions sont nettement conservatrices en matière politique, sociale et familiale. Côté théorie, après être entré en scène revêtu des oripeaux du parfait réformateur féodal et philanthropique, il embrasse la cause du libéralisme économique et décentralisateur dans l'essai qui le rendra célèbre, fondant toute richesse sur la prospérité de l'agriculture et la rente foncière, avant de se joindre au groupe des physiocrates qui, autour de François Quesnay, Pierre Samuel du Pont de Nemours, Pierre Paul Lemercier de la Rivière, Turgot, et d'autres avec eux, revendiquent la gloire de contribuer à construire l'ordre « naturel et physique » le plus « avantageux » pour le genre humain. Celui-ci sera fondé sur la terre, seule activité productrice de richesse, distinction à laquelle ne sauraient prétendre la finance et le commerce. Au plan politique, les économistes optent pour un « despotisme légal » hostile aux théories des « contre-forces » de Montesquieu, système dont Jean-Jacques Rousseau se dira « effrayé », et se déclarent favorables au suffrage censitaire. Loin de revendiquer l'abolition des privilèges, les économistes aspirent au contraire à réorganiser la société autour d'une aristocratie de la terre, noblesse et roture mêlées, une élite qui saurait se faire l'ordonnatrice des bienfaits que le respect de l'ordre naturel doit permettre, affirment-ils, de dispenser à tous.

L'audace de certaines de ces thèses, celle, notamment, qui invitait le roi à en finir avec les fermiers généraux, percepteurs des impôts, vaudra à l'Ami des hommes de passer huit jours au donjon de Vincennes à la fin de l'année 1760. Mais il ne faut pas s'y tromper : si l'élan réformateur qui inspirait la physiocratie conduisit les gens de finance et de commerce à jurer la perte des économistes, le conservatisme politique et social qu'ils prônaient avait tout pour rassurer les tenants de l'ordre ancien. C'est ainsi en tout cas que le marquis de Mirabeau,

homme ambitieux, avide de plaisirs et d'honneurs, aura su se faire l'ardent apologète d'un ordre familial strictement traditionnel.

Faut-il s'étonner qu'il n'ait jamais cherché à rencontrer sa femme avant de l'épouser ? Oui, sans doute. Mais au fond, la qualité et la valeur des belles terres qui lui étaient alors promises l'intéressaient bien davantage que le profil de sa future épouse. Dans ce cas, interrogera-t-on, pourquoi s'aperçut-il si tardivement que l'essentiel de la dot tant convoitée ne devait être liquidé que trente ans après le mariage et que le château du domaine appelé à financer le versement immédiat d'une rente de 4 000 livres était en si piteux état ? Victor est ainsi fait. Sa vie tout entière se déroule sous le signe de l'échec et de la mort. Son mariage, ses biens, ceux de son épouse, tout est promis à la ruine. C'est ainsi que quarante ans après son mariage il confiera à son frère : « Les vingt ans que j'ai passés avec cette femme ont été vingt ans de coliques néphrétiques[1]. »

Il faut convenir que Marie Geneviève de Vassan n'est pas un parti facile. Tandis que la mère de Victor, qui vit auprès d'eux, affiche en toutes circonstances une claire dévotion, une vertu à toute épreuve, son épouse se révèle très vite extravagante et délurée. Les anecdotes abondent sur ses accès de prostration suivis de crises d'érotomanie, toute une vie de désordre et d'impudeur qui fait jaser alentour. En témoigne cette lettre du marquis à sa fille préférée, la marquise du Saillant, dans laquelle il lui expose sans détour les raisons pour lesquelles la cohabitation avec sa mère était devenue très vite insupportable pour lui. Il y évoque Marie Geneviève « le pied tordu, la jambe doublée, et couverte de jupons pendouillants et de manteaux de lits de travers, la tête à quatre doigts du genou », avant d'entrer plus avant dans le détail des choses : « On la voyait échevelée, dépoitraillée, courant après un mantelet ou un mouchoir ; tout en désordre dans sa chambre, enseigne distinctive de l'appartement des filles de joie… »[2] C'est la même Marie Geneviève de Vassan, la propre mère du futur tribun, donc, qui délivra un jour un certificat de « baise » à un officier, et possiblement un autre

1. Louis de Loménie, *Les Mirabeau. Nouvelles études sur la société française au XVIII^e siècle*, Paris, 1879, 2 vol., t. 2, p. 440.

2. Lettre du marquis de Mirabeau à la marquise du Saillant, 22 juin 1776, in *Louis de Loménie*, *op. cit.*, t. 2, p. 452-454, citations p. 453.

encore à un cocher de passage, bien que cette seconde occurrence ne soit pas parfaitement documentée[1]…

Victor, à bout d'exaspération, prend un beau jour prétexte du désordre mental de sa femme pour l'expédier dans son Limousin natal, chez sa propre mère. Victor et elle ont beau, en ce mois de mars 1762, être mariés depuis dix-neuf ans, la mère de Gabriel ne reviendra jamais au Bignon. Car Victor saura tirer prétexte du scandale causé là-bas par un débordement sexuel de trop, en compagnie d'un garde du corps cette fois, pour refuser à son épouse le retour au château familial et faire délivrer contre elle une lettre de cachet et d'assignation à résidence au couvent de Limoges[2]. Mais il ne s'en tient pas là : il lui intente un procès pour s'assurer de l'héritage. Elle ne lui pardonnera pas ce coup de force. Trente ans de démêlés judiciaires s'ensuivront.

Au Bignon, Victor vit désormais entre sa maîtresse et sa mère. La première est une femme modeste, froide et peu fortunée d'origine suisse. À la différence de l'épouse officielle elle sait tenir sa maison, et cela est essentiel à l'équilibre du maître des lieux si soucieux de restaurer la respectabilité attachée à son rang et d'assurer à son foyer la tranquillité indispensable à la satisfaction de ses ambitions littéraires. Mais Madame du Pailly est sujette à des accès de mélancolie qui contribuent à alourdir le climat au château. Et puis Gabriel ne l'aime pas : il est trop attaché à sa mère pour quémander la tendresse de celle qui a pris sa place l'année même de son exil en Limousin.

La mère de l'Ami des hommes, elle, est une femme redoutée. Autoritaire, violente à l'occasion, d'une rigidité morale à toute épreuve, Françoise de Castillane exerce une implacable autorité sur son fils depuis le décès de son mari. L'Ami des hommes se sera toujours refusé à se séparer d'elle. À 82 ans, prise elle aussi de crises d'érotomanie, de pulsions blasphématoires, se dénudant à l'improviste, éructant des propos érotiques puis s'abandonnant sur le tapis du salon, elle sera enfermée dans une pièce isolée où la mort la prendra bientôt.

L'éveil de Gabriel à la sensualité est précoce. Témoin des débordements de sa mère, de sa grand-mère et de l'hypocrisie de son père,

1. *Ibid.*, p. 464-465. Dans la lettre, le mot « baise » n'apparaît pas : le marquis a tracé pudiquement trois points pour le suggérer.
2. *Ibid.*, p. 472-473.

privé d'affection du côté de cette belle-mère qui l'ignore, il entreprend de conquérir tout ce qui porte jupons. À l'en croire, sa première conquête aura été la fille de son précepteur, M. Poisson, maître autoritaire et plutôt borné : la petite aura ouvert le long cortège des amours compulsives de Gabriel, auquel même sa sœur Louise se joindra le moment venu.

Gabriel est laid. Vraiment laid. Et les stigmates de cette vérole mal soignée lorsqu'il avait 3 ans n'arrangent rien : son visage est, depuis lors, criblé de petites cicatrices. Le jeune garçon est parfaitement conscient de son handicap physique, mais, déjà, s'efforce d'en tirer le meilleur parti en mettant les rieurs de son côté. Une lettre du marquis en témoigne : « Sa mère lui faisait hier quelque anti-déclaration de la part de sa femme future ; il répondit qu'il espérait qu'elle ne le regarderait pas au visage ; la mère dit ingénument :

– Et où veux-tu qu'elle te regarde ?

– Ma mère, le dessous aidera le dessus[1]. »

Et de fait, sans doute l'aida-t-il.

Mais jamais, bien sûr, cette quête névrotique d'aventures féminines ne viendrait à bout de la souffrance existentielle de Gabriel, pas plus qu'elle n'étancherait sa soif d'amour. Pour l'heure, retenons que sa sensualité s'est éveillée dans un contexte familial fortement érotisé, privé de repères symboliques solides et d'images positives de la féminité.

Autant Victor est bien mis, autant Gabriel est débraillé ; autant le père est ponctuel et tout en retenue, autant le fils est imprévisible et trop familier ; autant l'Ami des hommes est avare, autant le comte de la Bourrasque est dispendieux. Et ce fils qu'il ne veut plus voir, qu'il regarde comme un monstre, un raté de la nature, Victor s'en débarrasse bientôt. Mais ce que Victor ignore, c'est que Gabriel s'est fortement identifié à son père à lui, Jean Antoine de Riqueti, un militaire valeureux, beau parleur et impétueux, mort avant la naissance de son petit-fils. Gabriel écrira bientôt la chronique de la vie de ce grand-père adulé en s'appropriant des notes prises par son père. À cette époque-là, il sera en prison.

---

1. Lettre du marquis de Mirabeau à la comtesse de Rochefort, 21 septembre 1758, in *Mémoires biographiques, littéraires et politiques de Mirabeau, 1834-1835*, 8 vol., t. 1, p. 250-251.

Car déjà s'amorce la lente descente aux enfers de ce garçon pourtant si sensible et si doué.

D'abord, on le prive de son nom. Et c'est sous celui de Monsieur de Pierre-Buffière (du nom de la baronnie Vassan qu'habite sa mère en Limousin) qu'il arrive un beau jour à Versailles où son père l'a mis en pension chez les époux Sigrais. Mais ceux-ci se montrent trop gentils avec l'adolescent de 16 ans, et le marquis leur en retire bientôt la garde pour la confier à l'abbé Choquart dont la pension est réputée pour sa sévérité. Rien n'y fait, pourtant : Gabriel découvre vite là-bas de quoi exciter son imagination rebelle et saisit la moindre occasion pour mettre un peu de désordre dans l'univers trop policé de la petite école militaire. Quant au maître abbé réputé si sévère, il s'attache si profondément à son élève qu'il n'hésitera pas à s'opposer à son père lorsque celui-ci envisagera de le faire enfermer dans une maison de correction.

Gabriel est intelligent, il apprend vite et bien. Et au terme de ses trois années d'études auprès de l'abbé, la chronique mondaine mentionne déjà son existence : les *Mémoires* de Bachaumont, dont se régalent les cours d'Europe, relèvent en effet que le fils aîné du marquis de Mirabeau s'est illustré le jour de la Saint-Louis 1766 (25 août) en prononçant avec talent un « Éloge de Louis de Bourbon, prince de Condé, surnommé le Grand, mis en parallèle avec Scipion l'Africain ». Et Bachaumont de chanter les louanges de l'impétrant, tout juste âgé de 17 ans : « On voit que ce jeune aiglon vole déjà sur les traces de son illustre père, et l'anecdote devient précieuse par cette circonstance. Le fils a plus de netteté, plus d'élégance dans son style, et son discours est fort bien écrit[1]. »

La réaction de l'Ami des hommes ne se fait pas attendre : il envoie bientôt son fils en garnison à Saintes, où, imagine-t-il sans doute, il aura moins d'occasions de mettre en valeur l'élégance de son style. Quoi qu'il en soit, et en contravention avec les usages les mieux établis dans les familles bien nées, il ne lui achète aucun grade : c'est donc comme simple soldat que Gabriel doit maintenant affronter l'ennui, subir les rebuffades et le mépris que lui vaut l'abandon familial.

1. *Mémoires secrets de Bachaumont de 1762 à 1787* (1777-1789), 2e éd., Paris, 1830, 4 vol., t. 2, 1766-1769, 28 janvier 1767, p. 107-108.

Loin de sombrer dans la mélancolie, Gabriel s'encanaille. Les filles, les fréquentations douteuses, les dettes. Pourquoi s'enfuit-il soudain du régiment ? Rivalité amoureuse avec son colonel ? Pas très clair. Mais il déserte en tout cas et implore son père d'intervenir pour qu'il soit changé d'affectation.

La réponse de l'Ami des hommes est immédiate : ce sera la prison. En l'occurrence, le fort de l'Île-de-Ré. Le régime n'y sera pas trop sévère pour Gabriel : dès son entrée dans la forteresse, il s'est attiré les bonnes grâces de son gouverneur et circule assez librement dans la journée… et plus s'il le faut. Et puis il n'aura pas fallu attendre longtemps pour qu'il séduise la fille du commandant en second dont il instrumentalise les faveurs pour faire passer des messages… à une autre amoureuse vivant à Saintes ! On l'aperçoit bientôt à La Rochelle, il y multiplie les dettes. Alors le gouverneur, qui s'est à son tour pris d'une solide amitié pour lui, convainc son père de laisser son prisonnier s'engager comme volontaire dans l'armée royale qui s'apprête à pacifier la Corse en mai 1769.

Voici donc Gabriel au champ d'honneur. Il y découvre les horreurs de la guerre (même s'il ne semble pas avoir eu vraiment l'occasion de prouver sa bravoure au combat), s'émeut de la violence exercée contre ce peuple abandonné à lui-même après avoir été vendu par le royaume de Gênes à la France un an avant l'intervention, tente d'oublier ses tourments dans les bras des femmes. Difficile alors de ne pas se perdre dans le dédale de ce que deux de ses biographes décrivent comme autant d'« aventures embrouillées que Gabriel enjolivera sans doute plus tard, parce qu'il aura du mal à se rappeler exactement tout ce qui s'est passé entre lui, la fille d'un général, la femme d'un intendant militaire, deux sœurs d'une "bonne famille" d'Ajaccio, un certain nombre de servantes d'auberge et surtout cette religieuse "jolie comme un cœur", mais que son génie amoureux encore balbutiant ne parvint pas, avouera-t-il, à dégeler tout à fait[1] ».

Retour en France, à Mirabeau exactement, le château familial habité par le Bailli, son oncle, à mi-chemin entre Aix et Manosque. Double

1. *Ibid.*, p. 31-32. La source de ces « exploits », racontés par Mirabeau lui-même, se trouve au musée Arbaud, fonds Mirabeau, registre 65. (Voir Guy Chaussinand-Nogaret, *op. cit.*, p. 46.)

découverte : le berceau de la famille et cet oncle demeuré jusqu'alors un mystère pour lui.

Comme son frère, le Bailli a reçu une solide éducation chez les Jésuites avant d'intégrer l'armée. C'est un homme droit, doté d'un sens aigu de la famille, un bel homme aussi, marin de cœur, qu'une adolescence délurée n'a pas empêché d'accéder au gouvernorat de la Guadeloupe. Au terme d'une belle carrière, le voici maintenant revenu au château familial dont il assure l'administration.

Le frère de Victor et Gabriel s'entendent bien. Le maître du domaine familial tient-il lieu, pour le fils aîné de l'Ami des hommes, de père de substitution ? Le Bailli, qui fut un temps général des Galères de l'ordre de Malte, n'est pourtant pas un homme commode lui non plus. Exaltant un rigorisme sans faille, attendant des siens une tenue morale sans reproche, cet « Alceste féodal » est dévoué à la cause de son frère aîné en qui il reconnaît des dispositions supérieures aux siennes. Mais il se pique aussi de mieux savoir repérer les talents que lui et l'invite régulièrement à faire preuve de plus de compréhension vis-à-vis de son fils. Peine perdue : à cette heure, la jalousie ne l'emporte-t-elle pas déjà sur l'exécration du sang chez cet homme en proie à de terribles pulsions mortifères ? Le Bailli, lui, observe avec attention l'effet que produit l'immaturité sur ce « génie » de 21 ans, cette attitude si caractéristique, par exemple, « quand il se passe quelque chose dans sa tête » : alors « il avance le front et ne regarde plus nulle part »[1]. Le Bailli entrevoit que s'annonce, à travers ce langage corporel, un homme hors du commun doté d'une exceptionnelle ambition.

C'est sur ces entrefaites en tout cas que Louise, récemment mariée par son père à une tête folle qui finira à l'asile, le marquis de Cabris, s'installe à Aix. Retrouvailles du frère et de la sœur près de dix ans après la séparation… Bien entendu, cette réassurance de tendresse partagée n'empêche pas Gabriel de prendre une maîtresse officielle à Aix, Madame de Limaye-Coriolis. Mais la rumeur d'inceste, désormais, le précédera où qu'il aille.

Victor rappelle bientôt son fils au Bignon. La mère de son épouse est à l'agonie, Marie Geneviève va hériter, il faut donc en finir au plus

1. Lettre du Bailli au marquis de Mirabeau, 22 juin 1776, in *Mémoires biographiques, littéraires et politiques de Mirabeau*, *op. cit.*, t. 1, p. 346.

vite avec le contentieux annoncé. Et qui, mieux que Gabriel, pourrait entreprendre la médiation avec quelque chance de succès ? Il n'a pas revu sa mère depuis plus de dix ans quand Gabriel se présente chez elle, à Pierre-Buffière, à l'automne 1771. Son père l'avait chargé de terribles secrets à son propos avant le départ, elle se libère à son tour : à l'en croire, Victor aurait « voulu la faire avorter, l'empoisonner par deux fois, trois fois il lui a donné des maladies honteuses, il amenait les courtisanes à la maison, il harcelait les femmes de chambre[1] ». Que ce récit soit conforme à la vérité ou un peu exagéré quand même, la mission tourne au drame quand Gabriel prononce le mot « conciliation » : à cet instant Marie Geneviève de Vassan sort son pistolet… et manque son fils de peu. La pauvre femme a perdu la tête depuis longtemps.

Gabriel, s'il a échoué dans sa mission, a surtout pris sa mère en horreur. Alors Victor croit tenir sa revanche contre son épouse et la branche honnie des Vassan : il se fait plus compréhensif à l'égard de son fils, l'associe à l'exploitation de ses propres terres en Limousin, province dont Turgot-le-physiocrate est alors l'intendant, l'autorise à se rendre à Versailles et s'emploie même à faciliter son introduction à la Cour. Gabriel y restera trois mois. Trois mois de débauche, en ces dernières années du règne de Louis XV, après la disgrâce du duc de Choiseul, alors que la comtesse du Barry fait la pluie et le beau temps dans les ministères.

Gabriel affirmera plus tard qu'il a été présenté au roi à cette occasion (ce qui est vrai, même s'il ne semble pas avoir fait grosse impression sur Sa Majesté), il se vantera aussi d'avoir accueilli plus d'une célébrité de la Cour dans son lit (ce qui n'est pas établi). Des maîtresses célèbres à Versailles ? Quoi de si extraordinaire ?

Certes, s'il dit vrai, la performance mérite d'être tout de même notée, car c'en était une pour un jeune débutant à la Cour. Mais l'époque était à cela, et ce qui doit retenir l'attention chez lui, c'est davantage ce qu'il joue dans la multiplication des aventures que la multiplicité des conquêtes en soi. C'est la démesure, en quelque sorte, l'absence de retenue. Et puis la transparence aussi, et sans doute l'une et l'autre

1. Anne et Claude Manceron, *Mirabeau, l'homme à la vie brûlée*, Paris, Dargaud, 1969, p. 39.

vont-elles de pair chez lui : de même qu'il reconnaîtra sans fausse honte qu'il a commandé à tels de ses amis et collaborateurs la rédaction de tels ou tels de ses discours lus à la tribune de la Constituante, de même il ne fera pas mystère du nom de ceux qui l'auront assisté dans la rédaction de ses livres, de même il évoquera ses conquêtes amoureuses sans pudeur ni hypocrisie. Bien au contraire s'en vantera-t-il à l'occasion, comme si la gloire attachée à son nom appelait proclamation de puissance et de liberté. On ne prendrait jamais ce Mirabeau-là en défaut d'assumer ce qu'il est, quoi qu'il ait fait de bien ou de mal à ses propres yeux. De la honte il en éprouva, des regrets un peu sans doute, mais des remords, jamais.

Pour autant, l'observation ne saurait s'en tenir là. Car ce qui s'annonce, et les preuves vont maintenant se multiplier, c'est que les stratégies de conquête de ce séducteur en série sont inscrites dans un cercle de destruction mortifère.

Pour l'heure, l'urgence le rappelle une fois encore au Bignon où son père lui demande maintenant d'aller rétablir l'ordre à Mirabeau, terre de ses ancêtres. C'est que la réaction nobiliaire a coalisé contre le marquis les communautés paysannes dressées depuis quelque temps contre l'arbitraire…

Retour à Mirabeau, donc. Les troubles qui viennent de s'élever dans la seigneurie sont consécutifs à la mise en cause par le marquis d'un traité remontant à 1551, accord passé entre le seigneur de l'époque et la communauté rurale, puis confirmé (certes, à contrecœur) par l'ancêtre Riquet (Riqueti) de la famille lorsqu'il avait acquis la seigneurie. Au terme du traité, les paysans jouissaient d'un droit d'usage sur les communaux (ramassage et coupe du bois, libre circulation des troupeaux, etc.) que le seigneur s'engageait à respecter[1]. Et voilà que le marquis, vivant désormais loin de ses terres et n'assumant pratiquement plus aucune responsabilité politique ou judiciaire directe, un homme menant grand train et d'autant plus soucieux d'exhumer et de réhabiliter d'anciens droits tombés en désuétude, voilà que ce marquis détesté, donc, menaçait maintenant de répression des communautés fort

1. Voir Michel Vovelle, « Mirabeau et Beaumont. Deux communautés paysannes face à leurs seigneurs », in *Les Mirabeau et leur temps*, Centre aixois d'études et de recherches pour le XVIII^e^ siècle, Paris, Société des études robespierristes, 1968. Repris par Guy Chaussinand-Nogaret, *op. cit.*, p. 52 *sq.*

bien organisées et conseillées par de gros propriétaires, eux-mêmes entourés d'avocats compétents.

La configuration « révolutionnaire » est en place à Mirabeau : un seigneur privilégié menaçant d'arbitraire des paysans faisant valoir leurs droits ancestraux par l'intermédiaire d'un aréopage de juristes éclairés. Gabriel a été invité par son père à se montrer digne de ses ancêtres et à imposer aux manants qui le contestent sa manière de voir. Mais les choses ne vont pas tourner comme prévu. Certes, dans un premier temps, Gabriel menace, tempête, brutalise au nom du « droit » de ses ancêtres. Mais bien vite, confronté à la fermeté de ses opposants, il recule et s'offre à la conciliation. Il a compris qu'en s'obstinant, il ne ferait qu'exaspérer les passions avant que la justice ne donne inévitablement tort aux Riqueti. Pour autant, ce que son père perçoit immédiatement comme une reculade ne signe pas les débuts d'un engagement révolutionnaire. Non, Gabriel demeure profondément attaché à la légende familiale et hanté par la gloire attachée à son nom. Mais il a le sens du rapport de force, et il le confirmera aux premiers temps de la Révolution.

L'affaire tourne vite au désaveu pour le marquis, puisque la Chambre des eaux et forêts annule bientôt la décision défavorable aux paysans qu'avait rendue le juge seigneurial, réhabilite les communautés dans leurs droits et condamne Victor aux dépens. Bien entendu, celui-ci tient aussitôt son fils pour responsable de la déroute. Il ne lui pardonnera jamais cette humiliation.

Mirabeau se marie le 23 juin 1772 avec Émilie de Marignane, le plus beau parti de Provence, dit-on[1]. Son objectif premier est manifestement d'éponger ses dettes, et pour l'emporter sur les (nombreux) prétendants de la jeune fille il n'a pas lésiné sur les moyens, s'affichant un beau matin en chemise au balcon de la chambre d'Émilie. Scandale assuré. Ni son père ni sa mère n'auront assisté au mariage. Seule sa sœur Louise est là, qui pleure en silence.

Cette union ne sera pas heureuse. Mirabeau comptait s'assurer une vie facile par ce mariage, mais le père d'Émilie, furieux de s'être fait forcer la main, a retenu les biens promis. Gabriel, qui ne sera jamais à une muflerie près, reprochera bien vite à sa femme de s'être laissé

1. *Ibid.*, p. 59.

séduire trop facilement, et après la naissance de leur petit Victor le 8 octobre 1773, il prétendra qu'Émilie prive son fils de l'amour dont il a lui-même manqué au Bignon. De son côté, Émilie supporte mal la présence impérieuse de son mari autour d'elle. Après quelques mois de vie commune au domaine familial de Mirabeau où ils ont décidé de s'installer après le mariage, les différends domestiques tournent de plus en plus souvent à la scène de ménage, et les jeunes mariés semblent près de nouer entre eux un rapport franchement sadomasochiste[1]. Pendant ce temps les dettes s'accumulent, car Gabriel mène grand train.

Les sept années qui suivent tournent au cauchemar pour lui.

D'abord son père obtient du roi une lettre de cachet, en date du 28 décembre 1773, pour l'éloigner de la maison de famille (dont il l'accuse de dilapider les biens) et le contraindre à s'installer à Manosque, d'où il ne sera pas autorisé à sortir. En s'installant ainsi chez des amis de sa femme, les Gassaud, Gabriel s'éloigne un peu de ses créanciers et trouve manifestement quelque avantage à une situation qu'il pourrait bien avoir inspirée lui-même[2]. L'avantage, s'il en est un, est toutefois de courte durée : sa femme s'abandonne entre les bras du fils Gassaud, un ami d'enfance devenu mousquetaire, et dont Gabriel entend maintenant se débarrasser en réactivant un ancien projet de mariage du jeune homme avec une fille du marquis de Tourrettes. La découverte par Gabriel de l'aventure de sa femme aura été l'occasion de terribles éclats entre eux : Gabriel a multiplié les scènes de jalousie quand Émilie, après avoir imploré le pardon de son époux, lui reproche un jour d'« avoir couché avec sa mère et sa sœur, ces deux putains[3] »…

Gabriel décide finalement d'aller régler lui-même l'affaire du côté de Grasse, puisque c'est là qu'habite le marquis de Tourrettes, et il en profite pour faire un saut chez sa sœur Louise qui réside dans la ville auprès de son improbable mari. Mais son chemin croise par malheur

1. C'est l'hypothèse d'Anne et Claude Manceron, *op. cit.*, p. 47.

2. Autre suggestion d'Anne et Claude Manceron, in *ibid.*, p. 49.

3. Cité in *ibid.*, p. 52. Mirabeau contestera toujours avoir eu une relation sexuelle avec sa mère, comme l'en accuse son père. (Voir ses lettres à Sophie des 16 août et 9 septembre 1779, in *Lettres originales de Mirabeau écrites du donjon de Vincennes pendant les années 1777, 78, 79 et 80*, Paris, 1792, 4 vol., t. 3, p. 416 et 450.) En revanche, sa relation incestueuse avec sa sœur était notoire et il en fit très tôt l'aveu à Sophie avant d'y revenir ensuite depuis le donjon de Vincennes. (Voir sa lettre à Sophie datée d'août 1780, in *ibid.*, t. 4, p. 318.)

celui du marquis de Villeneuve-Mouans, un homme qu'il suspecte (de mauvaise foi) d'avoir gravement insulté sa sœur, et le fougueux jeune homme réclame maintenant réparation. Dispute violente, on en vient aux mains, le vieux marquis dépose plainte pour tentative d'assassinat. Victor intervient à nouveau auprès du roi et obtient une nouvelle lettre de cachet pour soustraire son fils à la justice ordinaire en le faisant interner dans une prison d'État. Émilie, qui s'est retournée contre son mari, se met en devoir de lui annoncer elle-même l'accablante nouvelle…

Ce sera le château d'If, où Gabriel est enfermé le 20 septembre 1774. Une jolie cantinière semble avoir contribué à lui faire passer le temps agréablement, mais bien vite il reprend le large, profitant des conditions de détention assez souples que le gouverneur du fort lui a concédées. Il renoue avec sa sœur. Ce qu'apprenant, Victor entreprend de nouvelles démarches pour le faire déplacer au fort de Joux, près de Pontarlier.

Gabriel y entre le 15 mars 1775. Loin des terres familiales, il jouit là encore d'une certaine liberté, quand bien même le gouverneur du fort exige de lui un strict respect des conditions de détention après avoir appris qu'il est l'auteur (anonyme) d'un certain *Essai sur le despotisme* imprimé à l'automne à Neuchâtel. Mais Gabriel s'en moque : il s'obstine à se rendre à intervalles réguliers dans la bonne ville de Pontarlier, où il cultive la meilleure société, et notamment celle qui fréquente la table de Sophie de Ruffey, épouse du premier président de la Chambre des comptes de Dole, Monsieur de Monnier. Auprès de cet homme de 70 ans, Sophie, qui en a cinquante de moins, dépérit. Elle est belle, intelligente, sensible. Elle tombe follement amoureuse de Gabriel.

Victor entreprend de durcir à nouveau les conditions de détention de son fils en sollicitant une nouvelle lettre de cachet. Alors le bon Malesherbes, secrétaire d'État à la Maison du roi, hostile par principe à l'arbitraire qui entoure cette procédure d'exception, fait transmettre à Gabriel la pressante recommandation de se faire oublier à l'étranger. Le fils prodigue suivra trop tardivement ce conseil. C'est qu'il est follement amoureux, lui aussi, et ne supporte pas d'être éloigné de Sophie :

> Ce n'était plus cette forte inclination de la nature fondée sur les délices attachés aux plaisirs des sens qui m'entraînait ; ce n'était pas même le

> désir de plaire à un juge d'un goût exquis qui m'excitait ; je sentais trop pour avoir de l'amour-propre. La convenance, l'uniformité des goûts, le besoin d'une société intime, d'une confidente que l'on maîtrise presque toujours plus que l'on en est maîtrisé, n'entraient presque point dans mes vues. De plus puissants attraits avaient remué mon cœur. Je trouvai une femme qui, bien différente de moi, a toutes les vertus de son tempérament, et aucun de ses défauts. […] Je la trouvai, et mon cœur impérieusement entraîné fut fixé, fixé pour jamais[1].

Commence alors une vie d'errance pour Gabriel, tantôt en compagnie de Sophie, tantôt loin d'elle : mais loin d'elle, la vie lui est décidément insupportable. Brouille avec sa sœur (parce qu'il a révélé à Sophie sa relation incestueuse avec elle, et que la lettre est parvenue à Victor). Déménagements, déplacements, sentiment de traque partagé. L'aventure les mène bientôt tous deux en Hollande. Là, à Amsterdam, sous le nom de Saint-Mathieu (nom d'un fief appartenant à sa mère en Limousin), il traduira et elle donnera des leçons d'italien. Mais les tribunaux ont été saisis de l'affaire : à Aix, Mirabeau est bientôt condamné au blâme et à la perte de ses droits civiques dans l'affaire Villeneuve-Mouans ; à Pontarlier, le mari trompé obtient contre lui une sentence de mort (pour rapt) qui sera exécutée « par effigie sur un tableau », et contre Sophie la détention à vie dans une maison de repentance (pour adultère).

Le 17 mai 1777, ils sont arrêtés à Amsterdam.

Une nouvelle lettre de cachet envoie Gabriel au donjon de Vincennes (ce qui présente l'intérêt, tout de même, de lui épargner la hache) tandis que Sophie est enfermée dans une maison de redressement pour filles publiques. On lui rase le crâne.

Vincennes, trois ans et demi d'enfer. Car cette fois aucun accommodement n'est possible avec ses geôliers. Finies les promenades à La Rochelle ou à Pontarlier, terminés les dîners en galante compagnie, oubliés les baisers volés à la cantinière et les amours ancillaires au fort de Jouy. Cette fois, Gabriel doit s'accommoder d'une vraie cellule

1. Mémoire adressé par Mirabeau à son père, décembre 1777, in *Lettres originales de Mirabeau écrites du donjon de Vincennes pendant les années 1777, 78, 79 et 80*, *op. cit.*, t. 1, p. 358.

et accepter de subir un régime de fer, comme le marquis de Sade son voisin d'infortune. Alors, il consacre tout son temps à l'étude, à l'écriture et à Sophie.

Plus encore qu'au château d'If ou au fort de Jouy, il se cultive. On ne lui refusera plus les livres après l'en avoir privé les premiers mois. Il s'intéresse à tout, dévore traités d'agriculture, essais de philosophie, romans érotiques, libelles, pamphlets, livres de mathématiques, de chimie, de physique. Rien n'échappe à sa sagacité. Et ce savoir lui inspire des écrits d'une incroyable diversité sur l'agiotage, le commerce, la gestion des eaux de Paris, le magnétisme, la statistique, sans compter, bien sûr, les textes érotiques. Mais le plus frappant dans l'affaire, c'est l'usage immédiat qu'il fait de ces connaissances tout juste acquises. Lorsqu'il écrit à Sophie, à son père, aux autorités, il fait un usage délibéré du savoir accumulé. Ainsi, quand il s'adresse à sa muse, on dirait, à le lire, qu'il lui parle plus qu'il ne lui écrit. Ou, plus exactement, qu'il prend à témoin un public imaginaire à travers elle. Entre deux traits lyriques et enflammés, il n'hésite pas, par exemple, à parler d'elle ou de lui à la troisième personne, s'enthousiasme pour telle découverte de chimie ou de physique expérimentale à laquelle il voudrait l'associer, cite Tacite (qu'il traduit), vante les principes qui animent l'auteur de tel traité d'inoculation (quand il s'emploie à convaincre Sophie de faire vacciner la petite fille qu'ils ont conçue ensemble et qui vient de naître, Gabrielle-Sophie, un prénom composé qui ne s'invente pas). C'est dans la semi-obscurité de son cachot qu'il a accumulé les trésors d'érudition dont il prend aujourd'hui Sophie à témoin, et qui fascineront, demain, ses collègues à l'Assemblée constituante[1].

Lorsqu'il écrit aux autorités pour implorer leur clémence, même chose : il *plaide* sa cause. À Maurepas, ministre d'État, au lieutenant général de police Jean Pierre Lenoir, il ne se contente pas d'apporter des éléments factuels à l'appui de ses dires, il s'adresse à des *juges*, il tente de les émouvoir, d'ébranler leur humanité.

À son père, il écrit un mémoire pour obtenir sa *grâce*. Cette fois,

1. Sur l'« éducation oratoire » de Mirabeau, il faut lire les pages magnifiques que lui consacre Alphonse Aulard dans *Les Orateurs de l'Assemblée constituante*, Paris, Hachette, 1882, p. 70 *sq.*

analyse Alphonse Aulard, « c'est à la postérité qu'il s'adresse, c'est nous qui lui servons d'auditoire, et il nous charme et nous ravit, sans que jamais l'intérêt languisse. Tout est calculé subtilement pour rendre l'*Ami des hommes* odieux et son fils sympathique […][1] ». Il reconnaît ses fautes mais invoque le principe de justice, dénonce l'arbitraire, réclame son dû, le bénéfice de ce qu'on appellerait aujourd'hui la « proportionnalité de la peine ». Plus profondément, il revendique l'honneur de sa « race » : « Voilà, mon père, l'ébauche de ce que je pouvais dire. Ce n'est pas le langage d'un courtisan, sans doute ; mais vous n'avez point mis dans mes veines le sang d'un esclave. J'ose dire : *je suis né libre*, dans des lieux où tout me crie : *non, tu ne l'es pas.* Et ce courage est digne de vous. Je vous adresse des vérités respectueuses, mais hautes et fortes, et il est digne de vous de les entendre et d'en convenir[2]. »

Bien sûr, toute sa correspondance n'est pas de la même eau, et il arrive à Mirabeau de se perdre en considérations oiseuses, en fioritures de style, d'user de la flagornerie ou de jouer d'un lyrisme de pacotille. Mais ces fautes de goût et ces privautés ne témoignent-elles pas de l'ardeur du néophyte ? Ils ne seront pas nombreux, à la Constituante, à pouvoir rivaliser avec un tel talent.

Les œuvres de fiction et les essais sont, en tout état de cause, moins convaincants. Les romans libertins de Mirabeau sont souvent faibles et convenus (rien à voir avec le *génie maléfique* de son lointain cousin et voisin de cellule), nourris à l'excès d'érudition historique et philosophique. Quant à ses essais, à une exception près, ils ne passeront pas à la postérité tant ils manquent de vigueur et d'originalité[3].

---

1. *Ibid.*, p. 72-73.

2. *Mémoire adressé par Mirabeau à son père*, *loc. cit.*, *Lettres originales de Mirabeau écrites du donjon de Vincennes pendant les années 1777, 78, 79 et 80*, *op. cit.*, t. 1, p. 287-428 (citation p. 420-421 ; les italiques sont dans l'édition originale).

3. Au rang des textes érotiques, on relève : *Erotika Biblion* (1783), *Ma conversion* (1783), *Hic et hec ou l'art de varier les plaisirs* (écrit après la sortie de prison et publié, à titre posthume, en 1798). Certaines attributions sont douteuses (*Le Chien après les moines*) ou plus que douteuses encore (*Le Rideau levé ou l'Éducation de Laure* ; *Le Degré des âges du plaisir*) aux dires de Guillaume Apollinaire, éditeur et préfacier de *L'Œuvre du comte de Mirabeau*, Paris, 1921. Côté pamphlets écrits au donjon de Vincennes, on retiendra surtout *Des lettres de cachet et des prisons d'État*, son meilleur livre. On y lit notamment que la souveraineté d'État appartient uniquement et « inaliénablement » au peuple, et que le souverain ne saurait en être que son « premier magistrat ». Affirmation

Dans ces conditions, se pencher sur l'œuvre érotique de Mirabeau revient d'abord à constater l'impuissance de cet amoureux compulsif des femmes à imposer sa marque propre sur un genre fort couru à l'époque. Mais pas seulement. C'est que l'érotisme et la sensualité sont tout autant objets de curiosité intellectuelle chez lui que principe vital et ressort littéraire.

Raison et pulsion font la paire quand il s'agit d'orienter son insatiable besoin de comprendre les conditions sociales et morales dans lesquelles se déploie la sexualité humaine. Et c'est au nom de la liberté, autrement dit de la loi naturelle, que Mirabeau défie les bonnes mœurs et l'Église. S'il provoque, ce n'est pas tant pour le plaisir de choquer que mû par le souci de bousculer le conformisme de son lecteur (à commencer par Sophie) en partageant avec lui (elle) son savoir historique et critique. Mais aussi parce qu'il s'agit, par l'écriture, d'explorer les limites qu'il convient d'assigner à cette sexualité libérée.

Dans *Ma conversion*, publiée sous anonymat, il prend certes un plaisir adolescent à multiplier les figures d'accouplement hétérosexuel, à peindre le libertinage sous les lumières les plus crues, mais il n'en instaure pas moins un protocole nouveau dans la littérature : le héros du récit est un homme jeune qui vit aux dépens des femmes dont il obtient rétribution en échange de services sexuels assidus. Apologie du « gigolo », en quelque sorte. « Don Juan levait des impôts au pays du tendre et blasphémait avec une liberté réaliste encore nouvelle dans la littérature », écrit Guillaume Apollinaire qui souligne la nouveauté[1]. La critique du temps sera choquée par le « code de débauche dégoûtante, sans verve, sans imagination[2] » qui hante le roman (pour citer la *Correspondance littéraire, philosophique et critique*, périodique pourtant animé par Grimm et Diderot notamment !). Et de fait, on sent bien que l'auteur du livre, dans les conditions d'incarcération qui lui sont imposées, prend un plaisir incontrôlé à écrire ce roman « exutoire ».

---

avec laquelle le député à la Constituante prendra bien des aises après l'ouverture des États-Généraux, mais qui n'en indique pas moins qu'à Vincennes, enfermé dans son cachot, Mirabeau, en empruntant aux grands auteurs (Rousseau, Mably, Raynal, etc.), a rejoint par la pensée le courant révolutionnaire qui va inspirer 89.

1. Guillaume Apollinaire, *L'Œuvre du comte de Mirabeau*, *op. cit.*, p. 12.
2. *Ibid.*, p. 14.

Mais attention : *Ma conversion* ne saurait être lue comme un apologue scabreux version pornographique. Si le « gigolo » est rémunéré de ses services, c'est que *le travail est bien fait*. Et le héros y met un point d'honneur. Plus qu'à l'audace attachée à la description des figures sexuelles et à la crudité de l'écriture, la transgression tient ici à l'inversion des conventions justifiée par l'*honneur*, cette valeur suprême bafouée par la société du temps et dont Mirabeau entend reprendre le flambeau. Pour le brandir au nez de son père au premier chef[1].

Dans *Hic et hec*, il va plus loin. Quand a-t-il écrit ce texte ? Sa correspondance de prison n'y fait en tout cas aucune allusion[2]. Il s'agit d'une nouvelle expédition en terre d'érotisme visant, cette fois, à fixer les limites à respecter si l'on veut mettre le plaisir à l'abri des conséquences de la débauche. Avec *Hic et hec*, dans ces conditions, Mirabeau s'aventure bien plus loin qu'au temps de *Ma conversion.* Le héros est bisexuel, et ses partenaires pratiquent la sodomie ou le saphisme, l'onanisme ou la pédophilie, autant que l'hétérosexualité. Le livre raconte l'histoire d'un élève des Jésuites qui, après la dissolution de l'ordre, est placé comme précepteur dans une famille bourgeoise. Les principaux partenaires des sarabandes sexuelles organisées par la petite troupe sont issus du clergé et de la noblesse : voici donc, miracle du désir et de la sexualité libérés, la société française enfin réunie autour de ses trois ordres ! Dans ce nouveau récit, Mirabeau donne une vision jubilatoire de la pédérastie, des amours orgiaques, de l'inceste aussi. Seule limite explicite : l'inceste père/fille (le seul homme qui, dans le roman, consomme « sa » fille est le père d'adoption – pas biologique). L'inceste frère/sœur, fille/mère, oncle/nièce est évoqué sur le mode de l'innocence retrouvée. Rien n'est dit en revanche, et le biographe

1. La place manque ici pour recenser l'intégralité des références à l'« honneur » considéré comme valeur suprême dans la correspondance et autres écrits privés de Mirabeau. En voici néanmoins les principales, extraites des *Lettres originales de Mirabeau écrites du donjon de Vincennes pendant les années 1777, 78, 79 et 80*, *op. cit.*, t. 1, p. 35, 92 ; t. 2, p. 421, 438 ; t. 3, p. 250-251 ; t. 4, p. 123-125.

2. Guillaume Apollinaire avance l'hypothèse que le manuscrit de *Hic et hec*, s'il fut véritablement écrit par Mirabeau après sa sortie de prison, avait sans doute été confié par lui à un libraire en vue de sa publication, puis que son auteur s'était ravisé et s'était soudainement opposé à la publication. Le libraire aurait attendu quelques années après sa mort pour l'imprimer et le diffuser sous anonymat. (*L'Œuvre du comte de Mirabeau, op. cit.*, p. 25.)

ne peut manquer de le noter, de l'accouplement entre une mère et son fils. L'écriture est clinique et analytique. Complètement amorale.

Alors : sadien, Mirabeau ?

On sait qu'entre Gabriel et le détenu de la cellule n° 6 du donjon de Vincennes, les relations étaient exécrables : Sade suspectait Mirabeau d'être « le giton » du gouverneur, et le comte, en retour, traitait volontiers le marquis de « monstre ». Les choses étaient allées si loin que Sade menaçait maintenant son codétenu de lui « couper les oreilles à la liberté », quand Mirabeau promettait de rouer de coups de canne l'« empoisonneur[1] » de femmes. Et il faut bien convenir qu'au-delà des divergences d'humeur, tout les opposait.

Sade inverse les principes de la morale : ce qui est bien est mal, ce qui est mal est bien. Mirabeau conteste l'excessive rigueur morale au nom de la liberté.

Sade vante toutes les pratiques sexuelles, sans limite ni réserve, bien qu'il privilégie la sodomie. Mirabeau recule devant l'inceste paternel et proscrit la « bestialité ». Il n'est pas très à l'aise non plus avec la pédophilie.

Sade institue une nouvelle norme sexuelle : tout est autorisé, mais tout est obligatoire aussi : pas question de se limiter à tel sexe ou à telle pratique. Les enfants seront pris en charge par la communauté afin que les femmes ne soient pas entravées dans l'exercice de leur sexualité. Il ne s'agit donc pas, pour Sade, d'instituer la liberté mais un ordre nouveau fondé sur le devoir de licence et de perversité. Mirabeau, de son côté, défie l'Église et la morale au nom de la loi naturelle (et donc de la liberté au premier chef). Loin de remettre en cause la famille, il puise son modèle d'éducation dans l'*Émile*.

Sade s'affranchit de la loi religieuse et aspire à vivre comme un dieu, Mirabeau cherche la voie du compromis entre la norme sociale et la liberté. Il signe un pacte avec Satan[2] quand Sade en finit avec la figure du diable.

Sade regarde la nature comme meurtrière, Mirabeau comme modèle

1. Voir in *ibid.*, p. 8-10. À plusieurs reprises, dans sa correspondance avec Sophie, Mirabeau traite Sade de « scélérat ».

2. Voir la dédicace « à Monsieur Satan » en ouverture de *Ma conversion.* (*Op. cit.*, p. V-VIII.)

émancipateur : tous deux invitent donc à prendre exemple sur elle… pour des motifs opposés.

Sade regarde le monde vivant comme une collection d'objets et invite à le réinstituer selon le principe de la norme inversée. Mirabeau célèbre la dignité de l'homme et l'invite à honorer la beauté et les plaisirs.

Sade inverse la loi, Mirabeau voudrait la corriger.

Sade est habité par la pulsion de mort (destruction de l'autre et de soi-même), Mirabeau par la pulsion de vie (philosophie du plaisir et de l'amour).

Sade est un pervers sexuel hanté par la pulsion de mort, Mirabeau un amoureux des femmes agi par la pulsion de vie.

Erotika Biblion, monument d'érudition que Mirabeau écrit à Vincennes et publie en 1783, confirme l'hypothèse que Mirabeau est complètement étranger à l'univers de Sade. Cette fois (et il est intéressant de noter qu'il écrit cette œuvre d'érudition en parallèle avec *Ma conversion*), il s'agit pour lui d'étudier les pratiques sexuelles et érotiques documentées par différentes sources érudites des temps passés (Antiquité grecque et romaine, Ancien Testament, livres d'érudition sacrée, d'exégèse biblique, etc.) afin de montrer que les Anciens (et surtout les Juifs) surpassaient (et de beaucoup) la société de son temps en matière de « corruption des mœurs » : inceste, pédophilie, zoophilie, etc. La perspective de l'enquête est clairement morale : constatant que certaines des pratiques évoquées sont explicitement dénoncées dans le texte de référence tandis que d'autres sont consignées sans jugement, il s'agit pour lui d'entreprendre de tracer une ligne de démarcation entre ce que la loi naturelle autorise et ce qu'elle interdit. Au terme du voyage, il suggère que plus l'homme sera pénétré de la dignité de son être, plus il se tiendra à l'écart des pratiques qui le condamnent au malheur. Corollaire : plus le degré de civilisation s'accroîtra, inhibant les « débordements sexuels » (bestialité, inceste, etc.), plus l'Église réduira l'amour à une technique d'accouplement normatif et socialisé. Mirabeau s'amuse beaucoup à décrire les écarts sexuels des temps passés, cherchant à convaincre son lecteur, par l'humour et l'érudition, des progrès que la « morale » a faits depuis lors sous l'œil plus ou moins bienveillant des autorités politiques et religieuses. C'est ainsi, suggère-t-il, que l'idée que le

XVIIIe siècle serait un temps de dépravation des mœurs est proprement absurde et contraire à la vérité historique…

Le petit Victor était mort à l'automne 1778. Et voici qu'au printemps 1780 décède Gabrielle-Sophie, toujours séparée de sa mère.

Depuis quelques mois déjà la correspondance avec Sophie témoignait de la dégradation psychique de Gabriel : tendance à la mythomanie, accès d'accablement subit, fantasme d'inceste avec sa fille. Après le décès de l'enfant, le dérèglement s'aggrave et Gabriel torture mentalement sa correspondante. Bientôt, Sophie est prise à son tour de troubles graves. Alors, repris par ses démons, Gabriel fantasme maintenant que Sophie est engagée dans toutes sortes d'aventures sexuelles…

C'est un homme détruit qui sort du donjon de Vincennes le 13 décembre 1780. Son père aura favorisé sa libération après la mort de Victor : « postéromanie », raille le Bailli.

Retrouvailles catastrophiques avec Sophie en mai 1781, à Gien, où la proscrite avait obtenu d'être déplacée[1]. Ils ne se reverront plus, et lorsqu'elle se suicidera quelques années plus tard, son amant donnera le sentiment de l'avoir oubliée.

De retour au Bignon, Gabriel propose ses services à son père contre sa mère à l'heure du procès en héritage. (Il s'était engagé auprès d'elle contre Victor sept ans auparavant.) Procès néanmoins perdu pour l'Ami des hommes, désormais menacé lui aussi de ruine. Mais où est passé le comte de la Bourrasque ? Le Bailli ne reconnaît pas l'homme détruit qu'il a sous les yeux. Son neveu se fait d'ailleurs appeler « M. Honoré » désormais, puisque l'Ami des hommes lui refuse toujours le nom des Mirabeau.

Alors à nouveau les dettes, à nouveau les femmes. C'est ainsi que Gabriel reprend vie. Et on le voit bientôt relever la tête puisque son honneur est en jeu : il ira lui-même plaider sa cause en justice, à Pontarlier d'abord, à Aix ensuite. Son talent d'orateur, mûri au cachot, va bientôt plonger les élites aristocratiques des deux villes dans l'effroi.

À Pontarlier pour commencer, donc, puisque sa condamnation par contumace n'est pas éteinte. Le 12 février 1782 il s'y constitue prisonnier et prépare le combat judiciaire. Il menace, tempête, s'enrage… et

1. Elle résidait au couvent des sœurs de Sainte-Claire depuis février 1778.

négocie finalement un compromis avec les Monnier et les Ruffey : le jugement qui les avait condamnés, Sophie et lui, est cassé. Sophie a néanmoins perdu tous ses biens dans l'histoire, et elle mourra misérable, abandonnée de tous.

Mais c'est à Aix, où il arrive en octobre après un long séjour à Neuchâtel, que Gabriel engage le combat décisif. À Neuchâtel, il a rencontré des exilés qui viennent de se faire expulser de Genève après l'échec de la Révolution : il y a là le financier Clavière (futur girondin), Du Roveray, Étienne Dumont et Reybaz, futurs collaborateurs du *Courrier de Provence*, le journal de Mirabeau au début de la Révolution. Ce sont eux, entre autres, qui pourvoiront le comte en discours, libelles, notes en réplique aux États-Généraux et au début de la Constituante. On parlera de l'« Atelier Mirabeau ». C'est par eux que l'ami de Clavière rencontrera Jacques Pierre Brissot, l'un des futurs chefs des Girondins à la Convention, un Chartrain en vue qui évolue alors dans l'entourage du duc d'Orléans. Bref, Mirabeau a commencé à tisser sa toile. Mais pour l'heure, c'est la haute société provençale qu'il se prépare à affronter, autrement dit les siens : le clan Marignane tout entier est mobilisé derrière Émilie qui demande au tribunal de la sénéchaussée de prononcer la séparation.

À Pontarlier, devant ses juges, Mirabeau a pris conscience de son pouvoir de fascination. Son registre est étendu, et selon qu'il joue des graves ou des aigus, de la séduction ou de la rupture, du mode lyrique ou réaliste, qu'il mime l'apaisement ou convoque la foudre, il convainc, attendrit, effraie et obtient souvent l'effet escompté[1]. Mais à Aix, c'est en avocat d'une cause perdue, confronté à des juges qui le haïssent parce qu'ils ont partie liée avec les Marignane, qu'il se présente. Le talent n'y suffira pas, le lion le sait bien. C'est égal, il se battra jusqu'au bout, comme si la victoire était possible, et il se promet pour commencer de déchirer le voile de respectabilité dont s'entourent ses adversaires puisque Émilie s'est refusée au compromis.

Lorsque s'ouvre le procès en février 1783, toute la Provence est sur le pied de guerre. D'un côté les deux cents familles qui composent la haute société des privilégiés, de l'autre la petite noblesse, la bonne bourgeoisie et le peuple, tout ce tiers-état provençal irrité par

1. Alphonse Aulard, *Les Orateurs de l'Assemblée constituante*, *op. cit.*, p. 76 *sq.*

l'arrogance et l'immoralisme des puissants. Mirabeau, à leurs yeux, est d'abord celui qui ose défier la puissance des Grands. Son panache de Robin des bois séduit le peuple. La première manche est gagnée par lui : le tribunal de la sénéchaussée rejette la demande en séparation d'Émilie le 24 mars. Le plaideur est porté en triomphe jusqu'à son domicile.

Mais début juillet, le Parlement, statuant en appel, ordonne la séparation des époux et confirme à Émilie qu'elle peut désormais disposer de ses biens. Les Marignane l'ont emporté. Pourtant, aux yeux de l'opinion, c'est clairement Mirabeau le vainqueur. Portalis, l'un des avocats de la famille Marignane, le plus célèbre d'entre eux, n'a-t-il pas fait un malaise au terme des *cinq heures de plaidoirie* de son adversaire ?

Cette fois, Gabriel a choisi définitivement son camp : ce ne sera jamais plus jamais celui des privilégiés. Et l'on peut dire que c'est au moment même où il est condamné pour des faits qu'il ne conteste pas qu'il décide d'abattre la société d'où procèdent ses juges[1].

Sa vie affective est toujours aussi instable. Après Louise, après Sophie, c'est Henriette Julie de Nehra qui occupe la place de la femme-sans-laquelle-je-ne-peux-vivre. Il a rencontré Yet-Lie (son surnom) chez une autre de ses maîtresses, Madame de Saint-Orens, et la valse des amours n'est évidemment pas près de prendre fin, même si, auprès de cette femme subjuguée par lui, Gabriel trouve la paix : aussitôt qu'il l'a séduite, il la trompe. Elle élèvera pourtant avec lui Coco, l'enfant qu'il a eu d'une de ses premières maîtresses en sortant de Vincennes[2]. En miroir de ce chaos affectif, sa vie d'homme ruiné après la perte de son procès est désormais privée de tout repère.

En compagnie de Yet-Lie et de Coco, un chien sous le bras, il file en Angleterre en 1784, fuyant les foudres du garde des Sceaux rendu furieux par la publication d'un méchant pamphlet contre les magistrats d'Aix (suivie de la publication d'une apologie quelque peu confuse des libertés américaines contre le principe de la noblesse héréditaire, *Considérations sur l'ordre de Cincinnatus*[3], qui irrite presque autant à

1. Toute la séquence du procès d'Aix est particulièrement bien rapportée et replacée dans son contexte par Guy Chaussinand-Nogaret, *op. cit.*, p. 9 *sq.*

2. Mirabeau fera de Yet-Lie et de Coco ses héritiers.

3. Signé par Mirabeau, *Considérations sur l'ordre de Cincinnatus, ou Imitation d'un pamphlet anglo-américain*, publié à Londres en 1784, est la traduction réalisée par

Versailles), et bientôt celles de Marie-Antoinette qui a juré de lui faire payer de l'emprisonnement le libelle qu'il vient de publier à Londres contre son frère Joseph II[1]. Alors Yet-Lie fait un saut à Versailles, plaide la cause de son amant auprès du baron de Breteuil, l'un des favoris de la reine, et obtient que Marie-Antoinette oublie sa lettre de cachet.

Retour à Paris en 1785. Mirabeau y retrouve Clavière et Brissot. Il s'engage en faveur de Calonne (Beaumarchais, dans le camp d'en face, se plaît alors à dénoncer les *mirabelles*)[2] puis se retourne violemment contre lui, tente de se faire oublier en Prusse les deux années suivantes (mission semi-officielle auprès de Frédéric II qui se meurt), y prend la défense des Juifs au nom de la lutte contre tous les préjugés (*Sur Moses Mendelssohn, sur la réforme politique des Juifs*[3]), adresse de remarquables rapports au ministère via Talleyrand, conseille à Frédéric-Guillaume II l'ouverture de la société prussienne à la liberté civile la plus complète[4], rentre à Paris au moment de la convocation de l'Assemblée des notables (il aurait voulu en être) à l'initiative d'un Calonne en quête de solution à la crise fiscale, publie deux pamphlets contre l'agiotage[5], retourne en Prusse auprès du duc de Brunswick

---

Chamfort d'un libelle américain adapté par Mirabeau. C'est la première fois que Mirabeau signe un ouvrage de son nom. Et il a choisi, pour ce faire, un texte qui n'est pas vraiment de lui…

1. Comte de Mirabeau, *Doutes sur la liberté de l'Escaut réclamée par l'empereur. Sur les causes et les conséquences probables de cette réclamation*, Londres, 1785. Bel essai, sous forme de lettres, invitant à la coalition des puissances européennes (France, Grande-Bretagne, Hollande, Prusse, Provinces-Unies) contre l'empereur d'Autriche au nom de la liberté.

2. Le texte de Mirabeau est intitulé *Sur les actions de la Compagnie des eaux* (Londres, 1785) ; celui de Beaumarchais, *Réponse à l'ouvrage qui a pour titre « Sur les actions de la Compagnie des eaux »* (Paris, 1785). Le 3 novembre 1783, Charles Alexandre de Calonne avait été nommé contrôleur général par le roi après la démission de Necker le 19 mai 1781.

3. Londres, 1787.

4. Lettre à Frédéric-Guillaume II, Berlin, 1787.

5. Comte de Mirabeau, *Dénonciation de l'agiotage au Roi et à l'Assemblée des notables*, s. l., 1787, suivi de *Suite à la dénonciation de l'agiotage*, s. l., 1788. Le premier des deux pamphlets visait clairement Necker, qui n'avait pas encore été rappelé au ministère, pour sa gestion passée de la dette publique par l'emprunt. Mirabeau, dans ce texte, n'hésitait pas, par ailleurs, à nommer les « agioteurs » en question. L'auteur critiquera lui-même son texte, « qui a dû être écrit trop vite pour être bon », écrira-t-il dans une lettre à M. Mauvillon en date du 24 mars 1787. (Voir *Mémoires biographiques, littéraires et politiques*, *op. cit.*, t. 4, p. 392.) Les pamphlets connaîtront pourtant un gros succès, ce qui vaudra à Mirabeau… une nouvelle lettre de cachet.

(il y écrit deux manuscrits de 600 pages, dans lesquels il rassemble la matière d'une vaste étude intitulée *De la monarchie prussienne*[1], mais également son adresse aux Bataves[2], véritable hymne aux libertés fondamentales… alors que le duc de Brunswick, son hôte, est censé y mettre bon ordre), revient à Paris, propose son soutien à Brienne (dont il dénonce la corruption…) et au ministre des Affaires étrangères et secrétaire d'État à la Marine Montmorin (dont il dénonce la lâcheté…), mais refuse de s'engager contre les Parlements (comme le lui demande ce dernier) tant que les États-Généraux ne seront pas convoqués.

Mirabeau est un chien fou. Aucune tenue dans sa vie personnelle, aucune constance en politique. Tant et si bien que les femmes auxquelles il tient le quittent, que ses alliés d'un jour l'exècrent, et que ses plus proches amis se disent désorientés[3]. Mais l'idéal est là, il ne le quitte pas des yeux, cette liberté dont il s'est juré d'assurer un jour le couronnement. Il sait la révolution inévitable et l'appelle de ses vœux[4].

Et puis brutalement, en 1788, il s'effondre. Coliques néphrétiques (il en souffre depuis le donjon de Vincennes), hémorragies à répétition, les médecins ne parviennent pas à poser un diagnostic bien clair sur cette affection. Yet-Lie, de son côté, n'en peut plus de l'abattage amoureux dont elle est l'impuissante spectatrice et se refuse tout aussi bien au ménage à trois que lui propose maintenant Mirabeau. Il est tombé entre les mains d'une intrigante et semble perdu. Yet-Lie le quittera bientôt.

C'est dans cet état de délabrement physique et moral avancé que

1. Comte de Mirabeau, *De la monarchie prussienne, sous Frédéric le Grand ; avec un appendice contenant des recherches sur la situation actuelle des principales contrées de l'Allemagne*, Londres, 1788, 4 vol. En fait, l'œuvre ne comporte pas quatre volumes, comme annoncé, mais trois : les volumes 3 et 4 reprennent (en deux volumes) le contenu du volume 2, en raison d'erreurs manifestes de composition. Si l'on veut accéder à l'intégralité de l'œuvre, il convient donc de lire les volumes 1, 3 et 4, en oubliant le volume 2.

2. Comte de Mirabeau, *Aux Bataves, sur le Stathouderat*, s. l., 1788.

3. Après le procès d'Aix, outre le petit clan des Genevois, il ne pouvait plus guère compter que sur le fantasque comte d'Entraigues (futur agent royaliste, mais pour l'heure partisan des libertés civiles et de la monarchie parlementaire), Talleyrand, Narbonne (un bâtard de Louis XV, futur ministre de la Guerre sous la Législative), le duc de Lauzun (camarade de virées nocturnes rencontré lors de la campagne de Corse, futur combattant de la guerre d'Indépendance américaine, l'homme qui aura introduit Gabriel à Versailles) ; et Chamfort, bien sûr, né d'une fille-mère et qui déteste les nobles – mais deviendra le secrétaire du prince de Condé au début des années 1780.

4. Voir Guy Chaussinand-Nogaret, *op. cit.*, p. 95.

Mirabeau apprend la grande nouvelle : les États-Généraux sont convoqués par le roi pour le printemps suivant.

Le fils de l'Ami des hommes a précisé ses options politiques tout au long des années 1780, et à la veille de l'ouverture de la salle des Menus-Plaisirs à Versailles, le 5 mai 1789, chacun sait à quoi s'en tenir : Mirabeau est un libéral, en politique comme en économie.

Des lettres de cachet et des prisons d'État, l'essai que Mirabeau écrit en 1778 et publie sous anonymat en 1782, est un bon livre. Soutenue par une écriture ardente, l'analyse s'inscrit dans le courant réformateur du temps, plus voltairien que rousseauiste, plus soucieux de liberté que d'égalité – bien que l'essayiste se fasse à l'occasion critique acerbe de Montesquieu (à qui il reproche d'être trop proche des puissants) et héraut enthousiaste de l'auteur du *Contrat social* (dont il admire avant tout le style).

Mirabeau, dans ce livre, revendique les principes de l'*habeas corpus* que la Révolution française, après le *Bill of Rights* anglais (1689), érigera bientôt en rempart contre l'arbitraire : au nom de la « propriété que le justiciable a sur lui-même », écrit-il, il faut proclamer la présomption d'innocence… et abolir les lettres de cachet[1]. Cette référence à la *propriété de soi* fait écho, bien sûr, à la loi naturelle à laquelle Mirabeau se réfère d'un bout à l'autre de l'essai. Les inégalités sociales, et c'est notable, ne le préoccupent pas du tout : le Comte de Mirabeau attend d'abord de la « monarchie limitée », dont le roi sera le premier « mandataire », qu'elle mette fin au despotisme et institue durablement liberté et propriété. Occasion pour lui de prendre ses distances avec les « économistes » (« diamétralement

1. Par ailleurs, Mirabeau se montrera implacable sur la question de la traite (mais plus timoré, il est vrai, à propos de l'esclavage). Il adhérera à la Société des Amis des Noirs fondée à l'initiative de Jacques Pierre Brissot le 19 février 1788, puis s'engagera dans la bataille en faveur de l'abolition du commerce des hommes. (Voir *Collection complette des travaux de M. Mirabeau l'aîné à l'Assemblée nationale*, par Étienne Méjan, Paris, 1791-1792, 5 vol., t. 1, p. 286-292.) Le 6 mars 1790, il prononcera par ailleurs un discours important au club des Jacobins « contre la traite des Noirs ». (Le discours a été malheureusement perdu, mais Mirabeau puisa, pour le prononcer, dans le petit « traité » qu'il avait écrit en vue d'une nouvelle intervention sur la question à l'Assemblée et dont on lit de longs extraits dans les *Mémoires biographiques, littéraires et politiques de Mirabeau*, *op. cit.*, t. 7, p. 112 *sq.*)

opposés à mes principes[1] ») et, plus directement encore, de dénoncer le « paternalisme arbitraire[2] »…

Cet esprit libéral, Mirabeau aspire à le voir fédérer l'Europe contre les prétentions impériales, et d'abord celles de l'Autriche sur l'Escaut, la Hollande et les Provinces-Unies. Mais il faut voir plus loin, plaide-t-il, et le brillant analyste des relations internationales invite les pays européens à s'allier sur un continent où des « républiques pacifiées » feraient harmonieusement contrepoids à des « monarchies tempérées », où la liberté de conscience et du commerce régenterait l'exercice du pouvoir et les mœurs face à Joseph II et à Catherine II. Dans une telle perspective, si Mirabeau dit sa défiance à l'égard de l'esprit anglais, coupable à ses yeux d'entretenir un climat d'hostilité contre la France, il ne confond jamais la nature du régime britannique avec celle des empires despotiques et regarde la Grande-Bretagne comme un allié naturel de la monarchie française[3].

C'est, paradoxalement, au moment où il entreprend de dénoncer l'agiotage que Mirabeau fixe son horizon politique, celui d'une monarchie rénovée travaillant à la modernisation de son économie par la liberté des échanges et de la circulation, contre les monopoles[4] et les corporatismes. Plus que les physiocrates, Mirabeau est porteur d'un projet d'ensemble bien en phase avec l'idéologie dominante[5], programme au sein duquel politique et économie ont partie liée : c'est ainsi que s'il est convaincu qu'il est nécessaire de lutter contre l'agiotage et l'emprunt pour sauver le royaume de la banqueroute, Mirabeau sait aussi que seuls les États-Généraux disposeront de la légitimité

1. Comte de Mirabeau, *Des lettres de cachet et des prisons d'État*, 1782, *op. cit.*, p. 159.

2. *Ibid.*, p. 159-160.

3. Comte de Mirabeau, *Doutes sur la liberté de l'Escaut*, 1785, *op. cit.* Cette défiance constructive à l'endroit de la monarchie anglaise sera une constante de sa politique après l'ouverture des États-Généraux.

4. Il n'y a guère que le monopole sur le tabac qui échappera à sa condamnation, pour des raisons de rentrées fiscales, se justifiera-t-il le 29 janvier 1791 à l'Assemblée. (*Collection complette des travaux de M. Mirabeau l'aîné à l'Assemblée nationale*, *op. cit.*, t. 5, p. 325-355.) Mais le comte de La Marck, son ami, n'était-il pas intéressé à sa libre exploitation ?

5. À plusieurs reprises, et notamment le 19 août 1789, Mirabeau invitera à cesser de déclamer « contre les financiers, les gens d'affaires, les banquiers, les capitalistes », tous indispensables à la bonne circulation du numéraire – et donc à la prospérité économique, affirme-t-il. (In *ibid.*, t. 2, p. 44 ; voir aussi t. 4, p. 278-279.)

nécessaire pour décider d'une Constitution au nom de laquelle la réforme pourra être engagée avec quelque chance d'aboutir. Alors, et alors seulement, les finances de l'État seront sauvées. Et la monarchie avec elles[1].

Mirabeau est monarchiste et le proclame bien haut. Mais il aspire à un système régénéré par le peuple, une monarchie qui ferait place à la nation. C'est un régime représentatif qu'il a en tête. Une monarchie parlementaire, donc, où le pouvoir législatif serait exercé conjointement par l'assemblée élue et le monarque, mais où le pouvoir exécutif serait exclusivement assuré par le roi. Le nouveau dispositif institutionnel veillerait à assurer la liberté la plus large en mettant fin à l'arbitraire ministériel, en proclamant la dissolution des parlements, en instituant les libertés civiles, tout en garantissant l'inviolabilité de la Couronne et l'autorité de l'État. Mais autant Mirabeau est déterminé à régler ses comptes avec les privilégiés, autant il entend pérenniser les hiérarchies sociales. Il tient notamment à voir confirmées les distinctions personnelles et garanti le principe du prélèvement seigneurial. C'est pourquoi la Nuit du 4 août, qui ne le trouvera pas en séance, lui inspirera du « dégoût ».

C'est dans le cadre d'une réflexion sur l'état de la monarchie prussienne que Mirabeau fixe les canons de ses convictions libérales en économie[2]. Réaffirmant que liberté politique et liberté économique ont partie liée, que l'une et l'autre procèdent de la loi naturelle, Mirabeau laisse entendre, dans ces trois forts volumes, qu'il ne se contentera pas de briguer le poste d'horloger en chef de la monarchie constitutionnelle en France, mais qu'il a aussi pour ambition d'être un agent actif (avec Adam Smith, avec les physiocrates) de la destruction des restes de la féodalité et de tout ce qui fait obstacle au développement du mode de production capitaliste. D'où cette apologie du commerce libre, du développement des manufactures, de l'initiative individuelle, de l'État minimum (réduit au financement du budget et à la fixation des dépenses publiques, celui-ci est invité à abandonner le reste de ses activités

1. Comte de Mirabeau, *Dénonciation de l'agiotage au Roi et à l'Assemblée des notables*, 1787, *op. cit.*, et *Suite à la dénonciation de l'agiotage*, 1788, *op. cit.*

2. Comte de Mirabeau, *De la monarchie prussienne, sous Frédéric le Grand*, 1788, *op. cit.*

à l'« industrie particulière[1] »). C'est dans cette perspective qu'il convient d'accorder aux Juifs le libre accès à tous les métiers afin que la société profite pleinement de leur « industrie[2] ».

Mirabeau est prêt à tout pour se faire élire aux États-Généraux. Et c'est bien sûr par ses pairs qu'il entend être désigné. Mais en Provence, à Aix en particulier, ses adversaires d'hier ont juré sa perte et manigancent une élection taillée sur mesure pour les privilégiés. Alors il s'adresse à Montmorin pour que le ministère le soutienne contre eux. Échec. Il tente ensuite de se faire aider par son père. Nouvel échec. Fou de rage, il publie ses fameuses *Lettres à Cerutti* contre un Necker bien résolu à lui barrer la route[3], puis il se tourne vers la Société des Trente pour obtenir son appui. S'il ne partage pas toutes les options de ce cercle de réformateurs éclairés à qui il reproche d'être trop favorable aux parlements et trop accueillant aux critiques de l'autorité royale, c'est fort de son soutien qu'il arrive à Aix en janvier 1789.

À ce moment, l'oligarchie féodale tente d'obtenir le rétablissement des États de Provence suspendus par Louis XIII. Objectif : faire désigner les députés aux États-Généraux par cette assemblée contrôlée par les privilégiés. L'oligarchie obtient gain de cause. C'est ainsi que 128 possesseurs de fiefs, 19 ecclésiastiques et 60 députés du tiers-état s'apprêtent à se réunir pour désigner la délégation des députés provençaux à Versailles. Comment imaginer, dans ces conditions, que la « Nation provençale » y sera représentée ? Fin janvier, Mirabeau plaide la non-légitimité de l'assemblée et exige que les députés de chaque ordre soient désignés par trois assemblées représentatives siégeant

1. *Ibid.*, t. 2, p. 171.

2. *Ibid.*, p. 108-109. À noter qu'en 1787, soit un an avant la publication de l'essai sur la monarchie prussienne, Mirabeau avait développé la même thèse dans son *Sur Moses Mendelssohn* (*op. cit.*), révélant néanmoins, en cette occasion, une conception singulière des « droits de citoyen » : dans cet essai, Mirabeau fondait en effet ces droits sur le principe d'égalité juridique des *communautés d'appartenance* entre elles. Bien entendu, cette approche « communautariste » ne sera pas celle que défendra le comte de Clermont-Tonnerre lorsqu'à l'automne 1789 il entamera son combat en faveur de l'émancipation des Juifs. Combat fortement soutenu par Mirabeau (voir p. 90-103).

3. Comte de Mirabeau, *Correspondance de M. C+++ et de M. le comte de Mirabeau sur le rapport de M. Necker et sur l'Arrêt du Conseil du 29 décembre [1788], qui continue pour six mois, force de monnaie au papier de la caisse d'escompte*, 1789. Cible du petit volume : *Necker et sa politique d'émission de « papier-monnaie »*.

séparément. Au même moment, les nobles « non fieffés » et leurs alliés multiplient les initiatives dans la province pour faire cesser la supercherie[1].

Le 8 février, au terme d'une violente joute oratoire[2], Mirabeau est exclu de l'Assemblée au motif qu'il n'est pas propriétaire de ses fiefs mais seulement « substitué », comme en témoigne son contrat de mariage. Mirabeau réplique par un *Appel à la Nation provençale*[3], pamphlet dans lequel il dénonce la conspiration des privilégiés. Le Parlement condamne au même moment ses *Lettres à Cerutti* à être brûlées. Une nouvelle lettre de cachet le menace…

Paradoxalement, c'est son persécuteur à Paris, Necker lui-même, qui le sauve en décidant que la Provence doit se soumettre au règlement royal portant organisation des élections aux États-Généraux : chaque ordre procédera donc à la désignation de ses représentants via la réunion d'assemblées séparées dans chaque sénéchaussée. Les États de Provence sont mis hors jeu.

Mirabeau se soumettra-t-il au vote des siens ? Choisira-t-il de solliciter les suffrages du tiers-état ? C'est un triomphe que lui réserve en tout cas le peuple de Provence à son passage dans les villes, les bourgs et les villages, hommages répétés à celui qui a cloué le bec aux arrogants, plaidé lui-même contre les Marignane, osé défier l'oligarchie toute-puissante, celui qui ne s'en laisse pas conter, l'homme libre qui ouvre le chemin de la liberté à tous – et notamment aux Juifs, aux comédiens, aux protestants et aux esclaves[4].

Au cours de cette campagne triomphale, Mirabeau prend une nouvelle fois la mesure de l'ascendant que lui assure son éloquence, le timbre de sa voix, la simplicité de son message. Mais si le peuple gronde contre les puissants, c'est aussi qu'il a faim. La récolte de 1788

---

1. Voir Guy Chaussinand-Nogaret, *op. cit.*, p. 106 *sq.*

2. Voir Comte de Mirabeau, *Réponse aux protestations faites au nom des prélats et des possedans-fiefs de l'Assemblée des États actuels de Provence, contre le discours du comte de Mirabeau, sur la représentation de la Nation provençale dans les états actuels et sur la nécessité de convoquer une assemblée générale des Trois Ordres, et contre-protestation par le comte de Mirabeau* (1789), in *Collection complette des travaux de M. Mirabeau l'aîné*, *op. cit.*, t. 1, p. 42 *sq.*

3. In *ibid.*, p. 84 *sq.*

4. Comme le confirmeront ses discours à l'Assemblée nationale des 3 juillet (*Collection complette des travaux de M. Mirabeau l'aîné*, *op. cit.*, t. 1, p. 285-292) et 24 décembre 1789 (in *ibid.*, t. 3, p. 41-44).

a été mauvaise, la disette gagne, le peuple menace de s'en prendre à tous ceux qu'il tient pour responsables de ses malheurs : propriétaires, édiles, collecteurs d'impôts. Mirabeau s'interpose, convainc le peuple d'agir avec sagesse, lui épargne la répression, prend l'initiative de la formation de la première garde bourgeoise à Marseille. Cette stratégie gagnante, à l'écart de toute démagogie, lui vaut une popularité unique dans le royaume.

À Aix, l'assemblée de la noblesse (où l'oligarchie est désormais minoritaire) a désigné pour la représenter deux hommes qui avaient, certes, résisté aux prétentions des Grands, mais ce n'est pas Mirabeau qui a été choisi. Le lendemain, 6 avril, l'assemblée du tiers-état place Monsieur le comte en tête de sa liste. Marseille fera également de lui son champion, mais en le plaçant en quatrième position. Et c'est donc Aix que Mirabeau choisira de représenter.

Le comte de Mirabeau élu du tiers-état ! Le cas de figure est loin d'être unique dans le royaume, mais en Provence, il marque le début de la fin d'un régime honni par la majorité du peuple. Et c'est après avoir été la cible de bordées d'insultes alternant avec des hurlements de soutien tout au long de la route que le tribun se présente à Versailles dans le courant d'avril.

Le comte de la Bourrasque n'a pas changé. S'il est bien décidé à ne plus céder aux facilités de plume qui ont condamné l'*Essai sur le despotisme* (1775) au purgatoire – un livre trop rapidement écrit, mal pensé, débordant d'idées mal organisées, reconnaît-il lui-même –, son orgueil et sa susceptibilité font de sa vie quotidienne une matière fortement inflammable : à plusieurs reprises, au cours des années qui ont précédé son élection, ses réactions passionnelles ont confirmé qu'il ne parvenait toujours pas à dominer ses pulsions et qu'il était susceptible de perdre le contrôle de soi à la moindre provocation. Du coup, son méchant caractère inspire autant la moquerie que l'effroi.

En trois occasions au moins, dans les années 1780, il se sera laissé déborder par la fureur. En 1785, d'abord, il décoche une bordée d'insultes en direction de Beaumarchais au prétexte que l'écrivain a pris fait et cause pour la Compagnie des eaux dans le débat public que Mirabeau a initié contre elle. Ce qu'il ne supporte pas, dans l'argumentation pourtant fort respectueuse de son adversaire, c'est qu'on puisse